



JEAN PAUL COSTE
centre SOCIO CULTUREL

DES SERVICES, DES ACTIVITÉS, DES ANIMATIONS

Rapports de
l'exercice
2017



Assemblée Générale du 6/04/2018

Sommaire

Qu'est-ce qu'un centre social ?	4
L'Assemblée Générale : Qu'est-ce que c'est ?	6
Conseil d'Administration : Composition et renouvellement	7
Rapport moral relatif à l'année 2017	8
Rapport d'orientations pour 2018	10
Rapport financier 2017	11
Rapport du Commissaire aux Comptes : exercice 2017	16
Les comptes annuels : exercice 2017	19
• Attestation de l'expert-comptable pour l'exercice 2017	19
• Bilan actif	20
• Bilan passif	21
• Compte de Résultat 2017	22
• L'Annexe	23
• Tableau des amortissements	26
Budget Prévisionnel : exercice 2018	27
• Charges BP 2018	28
• Produits BP 2018	29
Les rapports d'activités : exercice 2017	30
• Accueil	31
• Activités (danse, gym, théâtre, arts plastiques, peinture...)	34
• Actions Familles / Cultures	38
• Petite Enfance (Multi-Accueil Collectif et Jardin d'Enfants)	42
• Enfance & jeunesse - ACM (Accueil Collectif de Mineurs)	47
• Accompagnement scolaire	55
• Secteur Numérique	58
• Projet : le jardin se crée	59
• Projet : numéro 187	60
• Projet : Citoyens du Monde	61
• Projet : Parlement Régional de la jeunesse	62
• Retour en images sur les projets 2017	66
Le mot de la Directrice	73
La Charte des employeurs des acteurs du lien social et familial	74
Le petit glossaire des sigles utilisés	75

Qu'est-ce qu'un « centre social » ?

La circulaire n°59-84 du 31 décembre 1984 de la CNAF institue une procédure pour l'agrément des centres sociaux par les CAF locales. Cette circulaire fixe les quatre missions qui caractérisent un centre social :

« C'est un équipement de quartier à vocation sociale globale

Le centre social doit être accessible à l'ensemble de la population d'une zone géographique de vie sociale (...). Par sa fonction d'animation globale il vise la participation du plus grand nombre à la vie locale, en accordant une attention particulière aux familles et personnes confrontées à des difficultés sociales, économiques, culturelles...»

« C'est un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle

Le centre social offre en particulier aux familles, aux enfants et aux jeunes un lieu d'accueil, de rencontre et d'information, ainsi que des activités destinées à faciliter leur vie quotidienne (...)»

« C'est un lieu d'animation de la vie sociale

C'est un lieu qui favorise et suscite la participation des usagers et des habitants. Le bénévolat y trouve pleinement sa place. Cette participation peut prendre des formes diverses, mais elle doit être effective ».

« C'est un support d'interventions sociales concertées et novatrices

Compte tenu de sa polyvalence, de son ouverture à l'ensemble des problèmes de vie quotidienne des populations de tous âges, de sa vocation sociale, de son secteur géographique d'influence, le centre social associe les collectivités locales, les institutions, les associations, les travailleurs sociaux à des actions concertées. L'importance de la concertation pour la mise en place de l'action sociale locale, dans le cadre de la décentralisation, est essentielle ».

Selon la Charte fédérale des centres sociaux adoptée en 2000 à Angers, un centre social se définit comme un *"foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyé par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social local"*. Aujourd'hui, les centres sociaux sont donc des **acteurs du « Développement Social Local » (D.S.L)**.¹ **Le développement local** désigne l'évolution qualitative d'un territoire ; il vise le mieux-être des habitants et part d'une dynamique de projet. **Le développement social** ajoute la dimension de « solidarité territoriale ».

« Les centres sociaux sont bien placés pour connaître les principes du développement social : pratiqués par les pionniers du début du XXème siècle, ils se résumaient à l'époque – déjà ! – à comprendre qu'il n'y a pas d'amélioration sociale possible en agissant pour les personnes et les familles sans agir avec elles ni sans agir aussi sur les contextes dans lesquels elles vivent »².

¹ Tous les sigles utilisés sont détaillés dans « *le petit glossaire* » en fin de livret.

² BERNOUX Philippe, *Guide des centres sociaux et socioculturels*, Paris, Dunod, 2005, p.164.

Ce développement social, local est donc également « participatif ». Il associe les habitants, acteurs/auteurs de leurs projets, sur un territoire concret et vécu. Selon cette conception, chacun peut avoir prise sur son devenir et celui de son territoire, en coopération avec les autres, à partir de son lieu de vie et de son expérience propre. Les centres sociaux se définissent comme des acteurs du « *développement social local participatif* ».

« *La participation des habitants est la pierre angulaire du projet centre social* »³.

La participation des habitants constitue l'essence même du projet associatif « centre social ». Que ce soit en tant qu'adhérents, administrateurs ou partenaires d'un centre social, les habitants participent à la vie de leur quartier et favorisent le développement social. « *Vivre ensemble* » et prendre en compte les envies de chacun implique que les habitants soient engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Parce qu'ils sont les mieux placés pour agir sur ce qu'ils veulent changer dans leur quartier, ils deviennent acteurs du projet du centre.

« *Dans la société française, inscrite dans le droit par la loi 1901, la participation est constituée comme principe complémentaire à la démocratie de représentation. Dans le mouvement des centres sociaux, historiquement, la participation est posée comme objectif de l'inscription des personnes dans le « faire société » et comme moyen de la reconnaissance de la capacité de tout individu à être acteur des projets qui le concernent. Dans les centres sociaux, « faire participer », c'est poser la discussion, le débat et la négociation comme principes déterminants de l'autonomie des personnes et de la citoyenneté : être disant, c'est être existant et proposant, c'est-à-dire acteur investi de ses potentialités et impliqué dans l'échange social* »⁴.

Le centre social favorise cette participation et développe la responsabilisation des personnes face aux enjeux du quotidien.

La participation des habitants aux activités des centres sociaux peut prendre différentes formes. Ils s'impliquent dans les diverses activités proposées telles que l'aide aux devoirs, l'organisation de fêtes de quartier, les actions collectives... lors des renouvellements des projets des centres (renouvellement d'agrément à la CAF), certains s'impliquent au sein de groupes de réflexion et comités de pilotage et prennent part à la réalisation du diagnostic du territoire. Les habitants peuvent aussi être administrateurs et participer à la gestion des centres sociaux ou aux relations avec les partenaires publics et privés.

A l'origine, les centres sociaux étaient gérés et animés exclusivement par des bénévoles. A partir des années 1970, viendront les premiers postes « salariés » ; avec la « professionnalisation » du monde associatif il y a **hybridation des ressources humaines** au sein des centres sociaux.

Plusieurs types d'acteurs sont en lien et en inter-actions au sein des centres sociaux.

Les habitants : celles et ceux qui habitent le territoire ; **les participants :** membres du Conseil d'Administration, du bureau ; **adhérents :** membres actifs ou usagers ; **les salariés :** permanents (CDI, CDII), et les autres types d'emplois (CAE, CEE...) ; **les partenaires :** de projets, institutionnels, financiers ; **les prestataires** d'activités, de biens et de services.

³ <http://www.centres-sociaux.fr/qui-sommes-nous/historique/>

⁴ BERNOUX Philippe, *Guide des centres sociaux et socioculturels*, Paris, Dunod, 2005, p.146.

L'Assemblée Générale

Qu'est-ce que c'est ?

L'Assemblée Générale Ordinaire est l'occasion de réunir l'ensemble des adhérents, bénévoles et salariés du Centre social, de faire un bilan de l'année écoulée et d'expliquer les décisions et orientations prises par le Conseil d'Administration.

Cette Assemblée se tient au moins une fois par an, au plus tard six mois après la clôture de chaque exercice. Elle peut être réunie à tout moment sur demande du tiers au moins des membres de l'association.

En cas d'empêchement, il est possible de s'y faire représenter par un membre de son choix, muni d'un pouvoir écrit. Chaque membre de l'association a une voix et autant de voix supplémentaires qu'il représente d'adhérents, sans toutefois qu'il puisse réunir plus de 4 procurations (cf. statuts, article 15).

L'ordre du jour est établi par le Conseil d'Administration, mais d'autres questions autres que celles portées à l'ordre du jour et concernant la vie de l'association, peuvent être soumises à l'avis de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale :

- approuve ou désapprouve la gestion de l'année écoulée (activités réalisées, résultat de l'exercice financier),
- pourvoit chaque année au remplacement des administrateurs sortants ;
- vote le budget de l'année à venir,
- vote le rapport d'orientations contenant les projets du Centre Social pour l'année à venir et les directives à suivre,

La Présidente expose le rapport moral de l'association et présente le rapport d'orientations, le trésorier rend compte de sa gestion et soumet les comptes réalisés et le Budget Prévisionnel à venir à l'approbation de l'Assemblée, puis chaque responsable de secteur fait un bilan de l'année écoulée en évoquant les orientations suivies.

Le **Procès-Verbal** de l'Assemblée Générale est établi par la secrétaire et signé par la Présidente.

Selon nos statuts (article 18), l'Assemblée Générale délibère valablement quel que soit le nombre de participants. Les décisions sont prises à la majorité des voix.

Les statuts du Centre Social sont à votre disposition, à l'accueil, sur simple demande.

Nous vous souhaitons une bonne Assemblée Générale !

Conseil d'Administration

Composition et renouvellement

Membres Actifs sur exercice 2016

	NOM	PRENOM	TITRE	Statut
1	BERGÉ	Janine	Présidente	
2	PACHÉ	Hélène	Secrétaire	
3	HUBIDOS	Paul	Trésorier	
4	MORILLAS	Malvina	Administratrice	1/3 sortant
5	SIROUR	Cathy	Administratrice	1/3 sortant
6	FABRE	Alix	Administratrice	
7	LAHRAR	Fatna	Administratrice	
8	TERTZAGUIAN	Alain	Administrateur	1/3 sortant
9	RAYNAUD	Laetitia	Administrateur	démission le 15/03/2018
10				Poste vacant
11				Poste vacant
12				Poste vacant
13				Poste vacant
14				Poste vacant
15				Poste vacant

Le Conseil d'Administration (C.A) est constitué de 5 à 15 membres. (Statuts – article 6).

Le C.A est renouvelable chaque année par 1/3 sortant.

Membres de droit sur exercice 2017

NOM	PRENOM	TITRE
DILLINGER	Laurent	Conseiller Municipal de la Ville d'Aix-en-Provence
ZAZOUN	Mickaël	Conseiller Municipal suppléant Ville d'Aix
VROMET	Laurent	Commissaire aux Comptes

Membres d'honneur

NOM	PRENOM	TITRE
D'HERBASSY	Denise	Membre d'Honneur (voté en AG le 01/04/2010)
LEVY	Jeanine	Membre d'Honneur (voté en C.A le 29/03/2012)
PIGNARD	Simone	Membre d'Honneur (voté en A.G le 12/05/2016)

Actes de candidature pour 2018

NOM	PRENOM	TITRE
BALDANZA-BOURIN	René	Adhérent faisant acte de candidature
FOULON	Michèle	Adhérent faisant acte de candidature
GUILMET	Christine	Adhérente faisant acte de candidature
MORILLAS	Malvina	Sortante représentant sa candidature
SIROUR	Anne-Catherine	Sortante représentant sa candidature
TERTZAGUIAN	Alain	Sortant représentant sa candidature

Les candidatures présentées à l'Assemblée Générale du 6 avril 2018

Rapport Moral

Rapport moral validé par le Conseil d'Administration du 6/03/2018

Relatif à l'exercice 2017

Les administrateurs que vous avez élus vous rendent compte de leur action et vous demandent quitus de leur gestion. Malgré des temps difficiles, nous avons de bonnes nouvelles à vous annoncer.

Le socle de base pour les ACM

Depuis 2011, la ville d'Aix-en-Provence nous reçoit tous les ans pour étudier la question des subventions allouées aux associations gestionnaires de centres aérés. En juillet 2017, Mme le Maire valide notre proposition d'un socle de base de 1 € par heure facturée pour tous les gestionnaires d'ACM. Cette nouvelle règle devrait permettre une meilleure équité quant aux subventions allouées par la Ville aux différentes structures gérant des ACM.

Un nouvel ACM géré par notre Centre

Au moment de la création de l'ALSH des Floralies, les CPCV ont remporté l'appel à projet. Nous avons depuis toujours mal vécu cette décision de la Ville car Les Floralies se situent sur notre territoire de compétence cartographié et défini par la CAF. Le centre a régulièrement interpellé Madame le Maire sur ce dossier. Et au mois de juin 2017, la Ville a répondu à nos attentes en nous confiant la gestion des Floralies. Nous accueillons depuis le 6 septembre 2017 les enfants sur le site des Floralies (à l'école maternelle et primaire), sous la responsabilité de Virginie Logerot qui gère ce nouvel ACM avec un agrément de 80 places.

Un nouveau projet : le P.R.J

En mars 2017, le centre a répondu à un marché public lancé par le Conseil Régional. Il s'agit d'un projet relatif à la prise en compte de la demande d'ingénierie, préparation, animation et accompagnement des réunions du Parlement Régional de la Jeunesse. Dès le 1^{er} avril 2017, nous faisions notre première animation. 8 à 10 responsables encadrent 50 à 80 jeunes répartis en « fabriques » au Conseil Régional à Marseille ou sur d'autres lieux en région à raison d'un samedi par mois hors vacances scolaires.

Nous avons adopté la méthode des fabriques pour l'élaboration de projets concrets car elles favorisent :

- Le travail en équipe et l'échange d'idées ;
- L'expression individuelle et la construction collective des projets ;
- La mise en mouvement par des méthodes d'animation dynamique.

Il s'agit d'éveiller la citoyenneté des jeunes en leur faisant prendre une part active à la vie politique de leur Région en favorisant la parole et l'engagement. Il s'agit pour nous de prendre une part active dans un projet Jeunesse à l'échelle de la Région. Notre premier mandat s'arrêtera en juin 2018.

Les administrateurs tiennent à souligner que dans un contexte économique défavorable les équipes ont réussi à animer de beaux projets. Toutefois, nous tenons à rester lucides et devons vous signaler que malgré ces belles avancées **le centre reste fragilisé par la suppression des contrats aidés et la diminution de nombreuses subventions.**

III | Des inquiétudes pour l'avenir

Le 10 octobre, puis le 7 décembre 2017, le centre a été fermé afin de permettre aux salariés de se rendre à la manifestation devant la CAF des Bouches du Rhône (10/10/17) et deux mois plus tard, devant le Conseil Régional (7/12/17). Bien que tous les centres sociaux du Département et de la Région se soient mobilisés, nos partenaires n'ont pas changé de position.

L'état suspend les aides sur contrats aidés CAE – CUI et certaines institutions baissent voire suppriment leurs subventions (Région et Département). Ces retraits successifs impactent fortement notre budget et nous mettent en grande difficulté par rapport à la gestion de nos activités et services. Devant cette baisse importante de ressources nous avons été contraints de fermer notre secteur ERIC⁵ en 2017 (suite à la fermeture de 3 postes salariés).

III | Une équipe qui reste motivée et active

Nous tenons à terminer ce rapport moral en disant que malgré ce contexte difficile, les équipes sont restées très investies et motivées ce qui nous a permis non seulement de maintenir l'ensemble des services et actions (à l'exception du secteur ERIC) mais également de lancer de nouvelles animations pour le quartier : le Salon du livre (« le livre dans tous ses états » en mars) et le loto de Noël (en décembre) ont été de belles réussites qui, nous n'en doutons pas, pourront être reconduites en 2018.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à l'animation de notre Projet Socio-Culturel en 2017. Nous espérons que l'année 2018 sera aussi riche et pleine que celle qui vient de s'écouler.

Pour le centre socio-culturel Jean-Paul COSTE
La Présidente – Janine Bergé



⁵ ERIC : Espace Régional Internet Citoyen. Secteur qui travaillait sur la diminution de la fracture numérique et qui a employé jusqu'à 3 salariés à temps plein.

Rapport d'orientations

Rapport d'orientations validé par le Conseil d'Administration du 6/03/2018

Relatif à l'exercice 2018

Les administrateurs que vous avez élus vous présentent les orientations de notre projet.

III | Des orientations fixées pour 4 ans

Nos orientations pour 2018 ont été fixées dans notre projet social (période 2017-2020). Nous souhaitons poursuivre l'ensemble des services qui répondent aux attentes et besoins des usagers et adhérents, notamment en termes de garde d'enfants :

- L'accueil « petite enfance » : Multi Accueil Collectif (M.A.C) et Jardin d'enfants (J.E)
- L'accueil enfance et jeunesse : Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M) sur 2 sites (Marcel Pagnol et les Floralies)
- L'animation globale : familles, cultures, solidarités...à destination de tous

III | Une réflexion sur la « petite enfance »

Nous souhaitons poursuivre notre ancrage sur notre territoire de compétence. En ce sens, nous réfléchissons à l'ouverture d'un nouveau projet « accueil petite enfance » pour développer le nombre de places réservées aux moins de 6 ans sur les quartiers Floralies, Beauvalle et Pont-de-l'Arc. En effet, il semblerait que ce projet corresponde à une attente de la Ville d'Aix-en-Provence.

De plus, nous souhaitons avancer sur la reconnaissance de notre travail sur la petite enfance. Depuis de nombreuses années nous sollicitons la Ville d'Aix-en-Provence pour être soutenus par une subvention de fonctionnement à la hauteur de notre projet d'accueil « petite enfance ». Nous avons actuellement deux structures MAC et J.E qui sont très faiblement soutenues par la Ville. Nous travaillons à la mise en place d'une réflexion pour obtenir un socle de base, comme pour les ACM, pour les structures « petite enfance » pour qu'il y ait une cohérence dans les subventions accordées aux structures accueillant régulièrement des enfants de moins de 6 ans.

III | Un nouveau projet « solidaire »

Le Projet Accorderie : ce projet émane de la parole des habitants émise lors des Tables de quartier organisées à l'occasion de l'écriture du projet social en 2016. Il s'agit de mettre en place un service d'échange solidaire permettant d'améliorer le quotidien des habitants du quartier. L'Accorderie est un principe simple d'échange de savoir-faire et de connaissances entre les habitants d'un même quartier. Il n'y a pas d'échange financier, ni de cotisation, la monnaie se mesure en temps. En effet, une heure de service rendu est égale à une heure de service reçu créditee sur un compte temps. Les services que l'on peut échanger sont divers et variés : jardinage, repassage, bricolage, lecture, aide scolaire, courses...

En 2017, Aliénor Molinier a étudié dans le cadre de son stage de DEJEPS la faisabilité du lancement d'une Accorderie sur Aix-en-Provence. 2018 devrait être l'année de la mise en œuvre de ce beau projet.

||| Les 50 ans du Centre (1968 – 2018)

L'animation globale sera maintenue en 2018 avec deux évènements majeurs :

- la Fête du livre : la deuxième édition se tiendra le samedi **17 mars 2018**
- le Loto de Noël : la prochaine édition est programmée le dimanche **16 décembre 2018**

Et un évènement exceptionnel : les 50 ans du Centre !

2018 est l'année des 50 ans du centre socio-culturel, réservez dès maintenant la date du samedi **30 juin 2018** pour fêter avec nous cet anniversaire. Journée qui s'annonce remplie de festivités et de surprises.

||| Un avenir qui reste incertain...

Un environnement économique encore défavorable pour 2018. Au jour où nous écrivons ce rapport, aucune « bonne nouvelle » du côté de nos partenaires financiers. La fin des contrats aidés, les contraintes budgétaires de l'ensemble de nos partenaires qui diminuent le montant de nos subventions voire les suppriment, nous poussent à repenser notre organisation et à trouver des sources de financement plurielles. Nous devrons donc travailler pour maintenir un bon niveau de subventionnement pour notre Centre mais également être actifs dans les recherches de financements alternatifs : appels à projet, mécénats, partenariats privés, marchés publics, financements participatifs... Nous espérons parvenir comme en 2017 à voguer sereinement.

Sur le périscolaire la Ville va-t-elle revenir à la semaine des quatre jours ? C'est une question cruciale pour nous car cela aura un impact fort sur l'organisation de tous nos accueils petite enfance et enfance (J.E et ACM). Cela aura également des répercussions en termes budgétaires. La réponse à cette question devrait être donnée officiellement par la Ville en avril ou mai 2018. Nous devrons être réactifs et nous adapter au mieux aux nouvelles orientations qui nous seront données par la Ville.

||| Merci à toutes celles et ceux qui nous aident à poursuivre notre chemin

- **Merci aux bénévoles du bureau et du Conseil d'Administration** qui se sont largement investis dans l'animation de notre projet global en 2017.
- **Merci aux salariés** qui travaillent sans compter pour parvenir à maintenir à flot cette belle « *Maison* ».
- **Merci aux partenaires qui nous soutiennent** : la Caisse d'Allocations Familiales, la Ville d'Aix-en-Provence, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'Etat.

Et un merci tout particulier aux salariés les plus précaires (CAE, CEE, CDD, et « Contrats d'Avenir »...) qui s'engagent totalement dans notre projet avec beaucoup d'humilité et d'altruisme.

Pour le centre socioculturel Jean Paul COSTE
La Présidente – Janine Bergé



Rapport financier

Rapport validé par le Conseil d'Administration du 6/03/2018

Rapport financier 2017

Rapport du Commissaire aux Comptes : exercice 2017

Les comptes annuels : exercice 2017

- Compte de Résultat 2017
- Bilan actif
- Bilan passif
- L'Annexe

Budget Prévisionnel : exercice 2018

- Charges Budget Prévisionnel 2018
- Produits Budget Prévisionnel 2018

Rapport financier

Relatif à l'exercice 2017

Pour faciliter la lecture de ce rapport, nous allons vous présenter les comptes en arrondissant les chiffres à l'entier le plus proche.

Notre compte de résultat 2017, hors charges et produits supplétifs :

Le total de nos produits s'élève à **1 247 850 €**

Le total de nos charges s'élève à **1 236 300 €**

Notre résultat 2017 est donc : **+ 11 550 €**

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017

Année	N	N-1	N-2	N-3
	2017	2016	2015	2014
Résultat de l'exercice	+ 11 550 €	+ 11 396 €	+ 3 729 €	+ 8 761 €

Ainsi, nous clôturons notre exercice par un excédent, ce qui est une excellente nouvelle.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2017

Année	N	N-1	N-2	N-3
	2017	2016	2015	2014
Total produits d'exploitation	1 229 319€	1 225 220 €	2 012 822 €	1 838 124 €
Total charges d'exploitation	1 231 070€	1 221 116 €	1 987 581 €	1 854 470 €
Résultat d'exploitation	- 1 751 €	+ 4 104 €	+ 25 241 €	- 16 346 €

Le résultat d'exploitation est légèrement négatif (- 1 751 €).

Il faut noter qu'en 2017 nous avons arrêté la cotisation exceptionnelle de 20 € qui nous avait rapporté 11 920 € en 2016.

RÉSULTAT FINANCIER 2017

Année	N	N-1	N-2	N-3
	2017	2016	2015	2014
Total produits financiers	0 €	2 €	2 €	3 €
Total charges financières	305 €	220 €	292 €	153 €
Résultat financier	- 305 €	- 218 €	- 290 €	- 150 €

Notre résultat financier reste négatif à **- 305 €**.

Cet indicateur est insignifiant : rapporté au total des charges il ne représente que 0,025 %.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL 2017

Année	N	N-1	N-2	N-3
	2017	2016	2015	2014
Total produits exceptionnels	18 531 €	30 713 €	45 984 €	37 519 €
Total charges exceptionnelles	4 925 €	23 203 €	67 206 €	12 262 €
Résultat exceptionnel	+ 13 606 €	+ 7 510 €	- 21 222 €	+ 25 257 €

Notre résultat exceptionnel 2017 s'élève à + 13 606 €

Ainsi, notre compte de résultat 2017 se décompose comme suit

Résultat d'exploitation	- 1 751 €
Résultat financier	- 305 €
Résultat exceptionnel	+ 13 606 €
Résultat 2017	+ 11 550 €

Notre Bilan :

Pour mémoire, nous vous rappelons les totaux des bilans des années précédentes

Années	N	N-1	N-2	N-3
	2017	2016	2015	2014
Total Bilan	+ 429 476 €	+ 304 722 €	+ 561 897 €	+ 540 035 €

Le total des fonds propres en 2017 est de 115 010 €.

LES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE 2017

Le budget est en légère diminution avec une maîtrise des masses globales.

Côté charges : - 4,48 % par rapport à l'exercice précédent (2016)

Côté produits : - 4,43 % par rapport à l'exercice précédent (2016)

Quelques chiffres clés pour comprendre notre situation en 2017

94 salariés : dont **17** (13 CDI et 4 CDII) et **77 contrats précaires** en turn-over structurel (17 CDD, 18 CAE, 12 Contrats d'Avenir, 1 Contrat d'Apprentissage et 29 CEE). Soit **18,09 %** de personnels « stables » pour **81,91 %** de personnels en précarité.

Nombre d'Equivalent Temps Plein (E.T.P) sur 2017

- **13,39** E.T.P (hors CEE et hors contrats aidés)

- **27,98** E.T.P (hors CEE mais avec les contrats aidés)

FOND DE ROULEMENT 2017

Le Fond de Roulement 2017

Total des fonds associatifs = **166 109 €**

Total de l'actif immobilisé = **29 203 €**

Fond de Roulement 2017 = + 136 906 €

Le Fond de roulement reste positif et permettra de financer l'exploitation courante pour payer les fournisseurs, les salariés et l'ensemble des charges de fonctionnement en attendant d'être rémunéré par les adhérents (emplois propres) et les partenaires (subventions d'exploitation).

LA VALORISATION DES BÉNÉVOLES EN 2017

Nous avons chiffré le temps des bénévoles. Le total de bénévolat en 2017 a été évalué à 2 614 heures, ce qui représente 1,62 Equivalent Temps Plein (E.T.P.).

Il était de 2,01 en 2016 (Année de l'écriture du Projet Social) et pour rappel de 1,93 E.T.P en 2015, de 2,78 E.T.P en 2014, de 3,23 E.T.P en 2012 et de 4,20 E.T.P en 2011. Force est de constater que l'investissement des bénévoles diminue (nombre et temps accordé).

Nous remercions ici tous les bénévoles qui continuent de s'investir pour gérer l'Association (membres du bureau et du Conseil d'Administration) et pour animer certaines activités (aide à la scolarité, club des Lavandes, K-Fé lecture...).

UNE GESTION PRUDENTE POUR 2018

Dans un contexte économique défavorable où nos partenaires maintiennent leur orientation de diminution des subventions et des aides de l'état, nous avons souhaité faire des provisions pour risques et établir des fonds dédiés.

Nous provisionnons 42 000 € pour 3 dossiers sur lesquels il y a un risque :

- **Provision de 13 000 €** pour le spectacle N°187 qui devrait se jouer en décembre 2018
- **Provision de 14 000 €** sur le solde des postes périscolaires
- **Provision de 15 000 €** sur un solde à recevoir de la Région sur le dossier ERIC 2015.

Nous proposons également des fonds dédiés pour 3 actions qui seront réalisées en 2018 :

- **Fond dédié de 3 000 €** pour le spectacle « Mise en veille » (fête de l'Europe)
- **Fond dédié de 5 000 €** pour la fête des 50 ans du Centre
- **Fond dédié de 3 000 €** pour la location d'une salle pour le gala de danse

CONCLUSION

Notre résultat pour l'exercice 2017 est positif de + 11 550 €.

Nous vous proposons d'affecter l'intégralité du résultat 2017 en « report à nouveau ».

Nous vous proposons de voter ce rapport financier tel qu'il vous a été présenté.

Pour le Centre Socio – Culturel,

Le Trésorier, Paul Hubidos

La Présidente, Janine Bergé

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels relatifs à l'exercice 2017

(Assemblée générale du 6 avril 2018)

CENTRE SOCIO CULTUREL JEAN PAUL COSTE
217 avenue Jean-Paul Coste
13100 AIX-EN-PROVENCE

LAURENT VROMET
Commissaire aux Comptes
16 RUE NEUVE SAINTE CATHERINE
13007 - MARSEILLE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

CENTRE SOCIO CULTUREL JEAN PAUL COSTE
Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres de l'Association,

En exécution de ma mission qui m'a été confié par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'**Association Jean-Paul COSTE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 6 mars 2018. Il m'appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relative à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille le 20 mars 2018,



Laurent VROMET
Commissaire aux Comptes



ATTESTATION
* d'expert comptable

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'association Jean Paul Coste, pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

<i>Total du bilan :</i>	429 476 €uros
<i>Chiffre d'affaires :</i>	565 506 €uros
<i>Subventions :</i>	575 752 €uros
<i>Cotisations :</i>	22 736 €uros
<i>Autres :</i>	64 231 €uros
<i>Résultat net comptable :</i>	11 549 €uros

Fait à Marseille
Le 28 Février 2018

Signature

L'ASSOCIE
M. BERREHAL

SARL SOGEKO
191C, Bd Baille
13005 MARSEILLE
V° SIRET : 306 879 709 00012 - Code APE : 6920Z
Tel. : 04 91 47 31 38 - Fax : 04 91 42 57 38

L'EXPERT COMPTABLE
Mme GUERARD

Bilan Actif

		31/12/2017			31/12/2016
		Etat exprimé en euros	Brut	Amort. et Dépréc.	Net
					Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMobilisations INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	10 745		10 203	541
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				1 108
	IMMobilisations CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	30 597		30 266	331
	Autres immobilisations corporelles	121 832		93 901	27 930
	Immobilisations grevées de droits				554
	Immobilisations en cours				38 543
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	100			100
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	300			300
	TOTAL (I)	163 573		134 371	29 203
					40 305
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
ACTIF CIRCULANT	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 030			1 030
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	257 881		257 881	162 885
	Autres créances	19 098		19 098	11 520
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	121 661		121 661	89 340
	Charges constatées d'avance	603		603	672
	TOTAL (II)	400 273		400 273	264 417
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	Ecart de conversion actif (V)				
		563 846		134 371	429 476
					304 722
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents Dons en nature restant à vendre					
- autorisés par l'organisme de tutelle					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	8 779	8 779
	Ecarts de réévaluation	28 257	28 257
	Réserves	66 425	55 029
	Report à nouveau	11 549	11 395
	Résultat de l'exercice	115 010	103 461
	Total des fonds propres	9 098	8 101
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires	9 098	8 101
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	9 098	8 101
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	9 098	8 101
	Total des fonds associatifs	124 109	111 562
	Provisions		
	Provisions pour risques	42 000	58 672
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	42 000	58 672
	Fonds dédiés		
	Sur subventions de fonctionnement	13 839	6 744
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	13 839	6 744
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	91 684	500
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 632	20 691
	Dettes fiscales et sociales	101 891	85 901
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		2
	Produits constatés d'avance	24 321	20 651
	Total des dettes	249 528	127 745
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	429 476	304 722
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	11 549,42	11 395,44
	(1) Dont à moins d'un an	157 844	127 245
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat

	Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises, de produits fabriqués		565 506	510 847
Prestations de services			
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		575 752	599 421
Dons			
Cotisations		22 736	14 960
Llegs et donations			
Autres produits de gestion courante		322	13
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		63 909	86 626
Autres produits			
Total des produits d'exploitation		1 228 224	1 211 868
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		282 144	255 926
Impôts, taxes et versements assimilés		26 422	27 066
Rémunération du personnel		661 459	685 715
Charges sociales		196 599	213 724
Subventions accordées par l'association			
Dotation aux amortissements et dépréciations		11 403	14 717
Dotation aux provisions		42 000	23 738
Autres charges		43	231
Total des charges d'exploitation		1 220 069	1 221 116
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		8 155	(9 248)
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Intérêts et produits financiers			2
Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
Intérêts et charges financières		305	220
2 - RESULTAT FINANCIER		(305)	(218)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		7 850	(9 466)
Produits exceptionnels		18 531	30 713
Charges exceptionnelles		4 925	23 203
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		13 605	7 510
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		1 094	13 352
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		11 000	
TOTAL DES PRODUITS		1 247 850	
TOTAL DES CHARGES		1 236 300	1 255 935
EXCEDENT ou DEFICIT		11 549	1 244 540
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			11 395
PRODUITS		73 604	49 727
Bénévolat		73 604	49 727
Prestations en nature			
Dons en nature			
CHARGES		73 604	49 727
Secours en nature		73 604	49 727
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

Suite Annexe au Bilan 2017

	2017	2016
<u>1. RISQUE D'EXPLOITATION</u>	42 000 €	58671.78 €
<i>Provision pour Risque et Charges</i>	-	6 934.04 €
<i>Provision Spectacle N°187</i>	13 000 €	17708.12 €
<i>Provision Animateurs Périscolaire Ville</i>	14 000 €	28 000.00 €
<i>Provision Formation CREPS</i>	-	6029.62 €
<i>Provision Dossier Eric 2015 REGION</i>	15 000 €	-
<u>2. PROVISION POUR CONGES PAYES</u>	54021.60 €	43262.55 €
<i>Salaires (Compte 4282)</i>	41929.07 €	33433.19 €
<i>Charges Sociales (Compte 4382)</i>	12092.53 €	9829.36 €
<u>3. PRODUITS A RECEVOIR</u>	5321.44 €	8687.71 €
<i>ASP SYLAE NICOLAS ALEX GILLES 11 et 12 2016</i>	-	553.12 €
<i>ASP SYALE ILLY MEGANE 05 2016</i>	-	817.12 €
<i>FORFORA FORMATION BENEVOLES 01/2016</i>	-	1200 €
<i>CNAF PREST MAC SOLDE 2016</i>	-	2906.28 €
<i>CNAC PREST JE SOLDE 2016</i>	-	2894.66 €
<i>Remboursement Formation Souris Verte</i>	-	316.53 €
<i>CNASEA ASP BEHR</i>	1110.20 €	-
<i>CNASEA ASP CASTINEL PRISCILLIA</i>	333.06 €	-
<i>CNASEA ASP GUIRAUD MARGAUX 12 2017</i>	157.90 €	-
<i>Unification Comptoir RH Elections Delegues</i>	280.00 €	-
<i>Prov CAF ALSH SOLDE Extrascolaires 2017</i>	3365.28 €	-
<i>Participation Sortie Theatre 17/12/2017</i>	25.00 €	-
<i>Participation Billes Hôtel Caumont</i>	50.00 €	-

Suite Annexe au Bilan 2017

4. CHARGES A PAYER	0 €	0 €
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
5. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	603,48 €	672,18 €
<i>CASINO ALIM REUNION PEROU</i>	-	38,05 €
<i>ARTE SYSTEME 01 2018 BL</i>	28,40 €	-
<i>ARTES SYSTEMES COPIEUR 01 2017 Direction</i>	-	26,40 €
<i>ARTES SYSTEMES COPIEUR 01 2017 Mac</i>	-	26,40 €
<i>ARTES SYSTEMES COPIEUR 01 2017 Eric</i>	-	60,00 €
<i>ARTES SYSTEMES 01 2017 LC</i>	-	26,40 €
<i>ARTES SYSTEMES 01/2017</i>	-	210,00 €
<i>Abonnement Bus Mailhe Deb 01 et 02 2017</i>	-	21,67 €
<i>ARTE SYSTEME 01 2018 LC</i>	26,40 €	-
<i>I&I du 01 au 05 2017</i>	-	2,00 €
<i>I&I du 01/01 au 06/02/2017</i>	-	11,79 €
<i>I&I du 01/01 au 17/06/2017</i>	-	34,93 €
<i>ASH Abonnement 2017</i>	-	143,00 €
<i>WIX.COM 01 A 28/11/2017</i>	-	53,90 €
<i>WIX.COM 01 au 28/07/2017</i>	-	17,94 €
<i>ARTE SYSTEME 01 2018 ACF</i>	60 €	-
<i>ARTE SYSTEME 01 2018</i>	211,80 €	-
<i>ARTE SYSTEME 01 2018 MAC/JE</i>	26,40 €	-
<i>ARTE SYSTEME 01 2018 ALSH</i>	26,40	-
<i>CULTURA FOURNITURES ACTIVITE 2018</i>	225,78 €	-



Suite Annexe au Bilan 2017

<u>6 . PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>	24320.95 €	20650.59 €
CNASEA ASP EUZEBE	2220.40 €	-
PROV POIVRES 2018	1935.49 €	-
PCA Prest CAF CLSH Mercredis 2017	731.16 €	
PCA Prest CAF Les floralies Mercredis + Vacances 2017	1652.94 €	-
Participation Stand Perou	-	738.61 €
Poivre de 01 a 06 2017	-	3735.24 €
CNAF PREST ALSH SOLDE 2016 Vacances	-	3152.97 €
CNAF PREST ALSH SOLDE 2016 Mercredis	-	2347.37 €
ARTE SYSTEMS RACHAT LOYER ISITECH	7551.60 €	10676.40 €
PREST CAF LUYNES	-	-
CAF LES FLORALIES SOLDE 2017	679.48 €	-
CAF LEA ALSH AIX SOLDE 2017	2176.68 €	-
Conseil Region Contrat Apprenti 2018	666.67 €	-
Participation Manifestations Projet Nepal	1193.53 €	-
MECENAT Nepal	5513.00 €	-

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	9 637	567		10 203
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 637	567		10 203
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres instal. agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits	35 721 46 667 36 621	(5 455) 5 455 5 158		30 266 52 122 41 780
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	119 010	5 157		124 167
	TOTAL	128 646	5 724		134 371



2018

Le Budget Prévisionnel Global 2018 – CHARGES (hors charges supplétives)

BP établi au 31/12/2017 – B.P Ville

N° Cpte	Charges	BP 2018
60 630	Petit équipement- Fourniture d'ateliers et d'activités	17 271 €
60 640	Fournitures administratives - Fournitures de bureau	4 735 €
60 660	Sécurité locaux	350 €
60 680	Autres matières et fournitures	4 850 €
60 681	Alimentation, boissons	10 010 €
60	TOTAL ACHATS	37 216 €
61 100	Sous-traitance générale	15 610 €
61 200	Redevances crédit-bail	2 250 €
61 350	Locations mobilières & immobilières	17 930 €
61 500	Entretien et réparations	500 €
61 560	Maintenance	8 870 €
61 600	Primes d'assurance	12 370 €
61 810	Documentation	250 €
61	TOTAL - SERVICES EXTERIEURS	57 780 €
62 140	Personnel mis à disposition*	45 785 €
62 200	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	19 950 €
62 300	Publicité - Publications	3 650 €
62 500	Déplacements, missions et réceptions	7 500 €
62 600	Frais postaux et télécommunications	7 050 €
62 700	Services bancaires et assimilés	1 700 €
62 810	Cotisations	7 990 €
62 820	Travaux et façons exécutés à l'extérieur	69 036 €
62 830	Transport d'activités et animations	29 412 €
62 850	Frais de conseil et d'assemblée	1 150 €
62 860	Formation	11 085 €
62	TOTAL CHARGES EXTERNES - AUTRES SERVICES EXT.	204 308 €
63 100	Impôts, taxes, versements assimilés sur rémunérations *	13 757 €
63 300	Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations *	15 664 €
63	TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	29 421 €
64 110	Salaires et appointements bruts du personnel permanent	356 020 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CEE	83 162 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CDII+ CDD	21 066 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CAE/CA	137 141 €
64 500	Charges de S.S. et de prévoyance	157 928 €
64 500	Autres charges sociales + MUTUELLE	55 071 €
64	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL *	810 388 €
65	TOTAL AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	€
66	CHARGES FINANCIERES	250 €
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	178 726 €
68	TOTAL DOTATIONS	7 850 €
	TOTAL GENERAL DES CHARGES	1 325 939 €
	% charges du personnel * (621 + 631 + 633 + 64 = 885 594 / 1 325 939)	66, 79 %

La Présidente, Janine Bergé

28

Le Trésorier, Paul Hubidos

Le Budget Prévisionnel Global 2018 – PRODUITS (hors produits supplétifs)

BP établi au 31/12/2017 – B.P Ville

N° Cpte	Produits	BP 2018
70 620	Prestations de service	325 500 €
7 062 310	- PS CNAF - Animation Globale et Coordination	65 707 €
7 062 320	- PS CNAF - Animation Collective Familles	20 019 €
7 062 330	- PS CNAF – MAC & J.E : PSU 0-4 ans (96 322 + 86 184)	182 506 €
7 062 340	- PS CNAF – ACM (32 162 + 25 106)	57 268 €
70 400	Participation des usagers	280 563 €
706 401	- Activités	93 370 €
706 410	- Participation MAC / JE / ACM	187 193 €
706 421	- Autres	€
70 800	Produits d'activités annexes	12 700 €
70	TOTAL REMUNERATION DES SERVICES	612 516 €
74 100	ETAT	96 203 €
74 130	- Aides à l'emploi	96 203 €
74 130	- Appel à projet DILCRA	€
74 200	REGION	7 222 €
74 210	- Subvention de fonctionnement	6 530 €
74 211	- Aide contrat d'apprentissage	692 €
74 211	- Projets / N° 187	€
74 300	DEPARTEMENT	33 400 €
74 310	- Subvention de fonctionnement	17 880 €
74 311	- Projets (2.000 € + 10.000 €)	12 000 €
74 340	- PREST DISS – Petite enfance (220 x 16)	3 520 €
74 400	COMMUNE	441 800 €
74 410	- Subv. de fonctionnement Centre social	56 000 €
74 410	- Subv. Contrat objectif Jeunesse	7 400 €
74 410	- Subv. ACM Aix-en Provence	122 000 €
74 410	- Subv. de fonctionnement Petite enfance MAC + JE	56 000 €
74 410	- Subv. exceptionnelles sur projets	76 000 €
74 410	- Subv. ACM Aix-en Provence complément transports	7 600 €
74 410	- Subv. CLECT / CULTURES	18 800 €
74 410	- Subv. NRS (14 000 x 7)	98 000 €
74 500	CAF/13	75 018 €
74 510	- Subvention de fonctionnement	19 500 €
	- Subvention Léa	22 918 €
	- PISL	3 000 €
	- PROJETS CDM (10 000 €) + Je suis laïc (7 000 €) + Handi (12 600 €)	29 600 €
74 800	Subventions autres entités publiques (Habitat Formation)	15 000 €
74 900	Subvention de fonctionnement - AUTRES	20 000 €
		€
74	TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	688 643 €
75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 980 €
76	PRODUITS FINANCIERS	€
77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 800 €
78	TOTAL DES DOTATIONS	€
	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	1 325 939 €

La Présidente, Janine Bergé

Le Trésorier, Paul Hubidos

Rapports d'activités

Rapports établis par les équipes des différents secteurs

Les rapports d'activités relatifs à l'exercice 2017

- Accueil
- Activités (danse, gym, théâtre, arts plastiques, peinture...)
- Animations Collectives Familles / Cultures
- Petite Enfance (Multi-Accueil Collectif et Jardin d'Enfants)
- Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M)
- Accompagnement à la Scolarité
- Secteur Numérique
- Projets
 - Le jardin se crée
 - N°187
 - Citoyens du Monde
 - Parlement Régional de la Jeunesse



Rapport d'Activités - Secteur ACCUEIL

Présentation de l' « Accueil »

CONTEXTE D'INTERVENTION

Le référent accueil a pour mission générale :

- d'accueillir, informer, conseiller,
- d'orienter les publics au travers de la mise en œuvre d'un accueil social dans le respect et les valeurs du projet social de l'établissement,
- de capitaliser l'information, renforcer les liens et enrichir les relations avec les partenaires.

Le référent accueil, par son action, contribue à créer :

- les conditions favorables permettant une écoute active,
- la construction du lien avec les usagers pour les accompagner à passer d'une logique de consommateur à une logique d'adhérent,
- la fluidité des relations partenariales,
- une veille sociale.

L'ÉQUIPE

- **1 responsable de secteur « Accueil et Activités » (CDI, 35h)**
Mme Albaladejo Isabelle diplômée « Conseillère en Insertion Professionnelle » (CIP)
- **1 agent d'accueil**
- Mme Nabil Sanae en Contrat d'Avenir 35 h/semaine, *depuis le 1er juillet 2016*

LES JOURS DE FONCTIONNEMENT

- Du lundi au jeudi :

De 9h à 12h et de 14h à 18h30

Vendredi :

De 9h à 12h et de 14h à 18h.

FOCUS SUR LES ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- **L'accueil de l'association AFTC** (Association Française des Traumatisés Crâniens) sur des cours de gymnastique spécifique ou des stages.
- **L'accueil de l'association Passages** (accompagnement de malades et aide aux familles en deuil) en leur mettant à disposition une salle pour l'accueil des publics et leurs sessions de formation.

Évaluation de l' « Accueil »

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017	Progression 2016/2017
1 - LES ADHESIONS			
nombre de familles adhérentes	680	808	+ 18,83 %
INDICATEURS QUALITATIFS	2016	2017	Progression 2016/2017
2 - L'ACCUEIL			
accueil du public	lundi, mardi, mercredi, jeudi	lundi, mardi, mercredi jeudi	+ 1/2 heure
	9 h - 12 h	9h - 12h	
	14 h - 18 h	et 14h - 18h30	
	vendredi	vendredi	+ 1 heure
	9 h - 12 h	9h - 12h	
	et 14 h - 17 h	et 14 h - 18 h	
personnel en CDI	35 h / semaine	35 h / semaine	
personnel en Contrat d'Avenir	35 h / semaine	35 h / semaine	
3 - LA SATISFACTION DES USAGERS			
note moyenne attribuée à l'Accueil <i>- enquête de satisfaction 2017 -</i>	non réalisée		

OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION

Nous constatons cette année une augmentation du nombre de nos adhérents de plus de 18 %. Cette hausse provient principalement de deux secteurs en progression :

- l'ACM : l'attribution d'un nouvel équipement par la mairie, L'ACM des Floralies a généré l'apport de nouvelles familles adhérentes.
- les activités : le nombre d'adhérents augmente ce qui est une excellente nouvelle.

Le secteur accueil a été renforcé depuis juillet 2016 avec l'arrivée d'un contrat 35h. Cette augmentation du volume horaire sur le deuxième poste permet toujours à la responsable de participer aux réunions d'équipe, aux réunions partenariales, aux commissions thématiques et de développer le travail en transversalité avec les autres secteurs.

La satisfaction des usagers nous encourage à poursuivre nos efforts pour maintenir un accueil de qualité en apportant à chacun l'écoute et l'aide adaptées dans le respect des différences. L'augmentation du volume horaire et surtout le deuxième contrat à 35h permet au personnel d'être plus disponible pour le public sans restriction de temps. Cette notion nous semble essentielle face à l'augmentation de personnes en recherche de lien social.

Analyse de la responsable du secteur

LES POINTS FORTS

- **Stabilisation du secteur avec l'embauche d'un Contrat d'Avenir 35h.** Ce contrat nous permet d'accompagner durant 3 ans un agent d'accueil avec à la clé une formation diplômante (formation C.I.P)
- **Développement du travail en transversalité avec les différents secteurs du centre** qui favorise le lien et fédère l'équipe autour de projets communs. Ce travail pourra être maintenu grâce à l'augmentation du volume horaire du deuxième poste d'accueil
- **Appropriation par le public de l'espace convivial**
- **Installation d'un distributeur de boissons chaudes**
- **Aménagement d'un tableau d'affichage (style tableau noir) pour mettre en lumière l'activité et le projet du mois**

LES DIFFICULTÉS

- **Hall d'accueil peu adapté** (froid et bruyant) qui complique les tâches administratives requérant du calme et de la concentration
- **Manque de confidentialité** dû à la configuration spatiale de l'accueil
- **Manque de connaissance du territoire** pour assurer la veille informationnelle et sociale recherchée
- **Profusion d'affiches et d'informations dans tout le centre**

PERSPECTIVES ET OPPORTUNITES

- **Maintenir un accueil à dimension humaine** garant des valeurs que nous défendons
- **Fédérer la participation de nos usagers et professeurs d'activités** autour de nos projets dans le respect de nos valeurs
- **Sensibiliser les adhérents pour qu'ils s'inscrivent dans une démarche participative** et qu'ils soient force de propositions en créant du lien et en améliorant notre communication
- **Rédiger et afficher dans le hall notre charte « qualité de l'accueil »**
- **Améliorer encore l'aménagement du hall en repensant l'espace affichage, le coin « petites annonces » et « programme des cinémas aixois »**
- **Envisager une nouvelle configuration de l'accueil pour améliorer les mauvaises conditions de travail liées à la perpétuelle ouverture de la porte d'entrée**
- **Procéder à des travaux de rénovation et d'entretien à l'annexe du centre, suite aux 2 sinistres « dégât des eaux » survenus en ces lieux.**

Pour le secteur Accueil

La responsable du secteur – Isabelle Albaladéjo





Rapport d'activités - Secteur ACTIVITES

Présentation des « Activités et Clubs »

LE CONTEXTE D'INTERVENTION

En participant à des activités culturelles ou sportives, les usagers construisent leur identité, développent leur autonomie, leurs compétences et trouvent leur place dans la société.

Le centre socio-culturel Jean-Paul Coste souhaite permettre à tout individu la pratique d'une activité, dans un cadre collectif et dans un temps autre que celui de la famille, de l'école ou du travail. L'intention est d'accompagner la construction d'individus sensibles, éclairés, critiques, capables de communiquer et de coopérer.

L'ÉQUIPE

- **1 responsable de secteur** « Accueil et Activités » (CDI, 35 h)
Mme Albaladejo Isabelle (diplômée CIP)
- **1 agent d'accueil**
Mme Nabil Sanae, Contrat d'Avenir, 35 h depuis le *1 juillet 2016*
- **13 professeurs d'activités diplômés**

LES JOURS DE FONCTIONNEMENT

Les activités se déroulent **du lundi au samedi de 9h à 22h** en fonction d'un planning qui change à chaque saison.

ENCADREMENT DES ACTIVITÉS	2017	2018
Nombre d'activités proposées par Jean-Paul Coste	29	32
Nombre de professeurs en contrat CDII ou CDD salariés par J.P Coste	5	5
Nombre d'activités proposées par des associations	8	8
Nombre d'activités proposées par des Clubs (bénévoles)	4	4

OBSERVATION

Depuis la rentrée de septembre 2017 Mme Malo Kaya assure les cours de Danse Classique tous niveaux en remplacement de Mme Lelohe Alison.



FOCUS SUR L'EVOLUTION DES ADHERENTS PAR ACTIVITE

NOMBRE D'INSCRITS PAR ACTIVITÉ / CLUB		2016	2017	Progression 2016/2017
1.	Baby Gym	20	9	- 55 %
2.	Arts plastiques / peinture	23	21	- 8,7 %
3.	Danse classique	86	84	- 2,3 %
4.	Danse contemporaine	63	67	+ 6,4 %
5.	Gym /forfait illimité	160	210	+ 31,3 %
6.	Hip Hop Break / ragga	79	77	- 2,2 %
7.	Qi gong/méditation en pleine conscience	27	32	+ 18,5 %
8.	Théâtre	20	22	+ 10 %
9.	Hatha yoga	43	60	+ 39,5 %
10.	Zumba	45	48	+ 6,7 %
Totaux Activités		566	630	+ 11,3 %
CLUBS				
1.	K-fé lecture	10	9	- 10 %
2.	Chiffres et lettres	6	6	--
3.	Scrabble	9	7	- 22,2 %
4.	Les Lavandes	55	49	- 10,9 %
Totaux Clubs		80	71	- 11,25 %

FOCUS SUR LA REPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHES D'AGE

INSCRIPTIONS PAR ACTIVITÉ / AGE		2016	2017	Progression 2016/2017
1 - 5 ans		27	48	+ 78 %
6 - 12 ans		90	109	+ 21 %
13 - 18 ans		44	41	- 6,8 %
19 - 50 ans		130	129	- 0,8 %
plus de 51 ans		170	207	+ 21,8 %
Total Activités		461	534	+ 15,8 %

OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION

- **On constate sur la globalité des inscriptions une progression de plus de 15 % ce qui est un signe très positif et nous montre que ce secteur se porte bien**
- Les inscriptions au cours de Gymnastique ont augmenté, nous pensons que la mise en place du forfait illimité et l'enrichissement de l'offre ont favorisé cet essor
- Les activités de Bien Etre comme le Hatha Yoga, le Qi Gong et la Méditation sont très prisées
- L'activité « **baby Gym** » ne parvient pas à redémarrer bien que les cours du samedi aient été rétablis cette année mais le public n'a pas été fidélisé
- Tous nos **clubs** connaissent une diminution du nombre d'adhérents
- Des livres sont toujours proposés en libre accès dans l'espace convivial pour le plus grand bonheur des petits et des grands
- La **bibliothèque adulte** se maintient en répondant au besoin d'un public spécifique

Analyse de la responsable de secteur

LES POINTS FORTS

- **Baisse de l'adhésion familiale pour les services et activités (de 42 € à 30 €)**
- **Maintien du tarif** à 22 € pour l'adhésion aux clubs
- **Mise en place de la tarification au quotient familial** pour les activités
- **Application de la réduction de 20 %** sur les activités pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et de l'AAH ainsi que pour les étudiants
- **Maintien des commissions familles** qui garantissent la prise en compte de chaque situation particulière
- **Maintien des cours d'essai gratuit**
- **Maintien de la gratuité d'une activité d'une heure pour les bénévoles** de l'Accompagnement à la Scolarité
- **Réajustement de l'offre** par des créneaux supplémentaires ou de nouvelles activités dès que cela est possible. (Baby gym, Méditation ...)
- **Maintien de l'offre pluridisciplinaire** pour toucher un large public de 2 à 99 ans
- **Qualité des cours** assurés par nos professeurs diplômés et le bon relationnel entre professeurs et adhérents en limitant le nombre d'inscrits par créneau
- **Optimisation de la salle verte.** Les cours de Zumba Kids et Break Dance du mercredi sont dispensés dans cette salle
- **Mise en place de stages 1 fois par mois (Hatha Yoga, Pilates...)**
- **Renouvellement du matériel** pour les cours de gymnastique
- **Gestion du site internet par un prestataire Web du sud** (site plus attractif, et mieux référencé)

LES DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- **Rangement du local matériel dans la salle polyvalente.** Ce local ne reste pas rangé, problème de stockage ainsi que de disparition de petit matériel
- La disparition du jack ou autres câbles engendre ponctuellement des **problèmes pour la diffusion de la musique durant les cours**
- **Augmentation du nombre de demandes d'échelonnement du paiement des activités**

PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

➤ **Dynamiser le hall d'accueil**

- Réinstaller un écran dans le hall d'accueil pour diffuser les informations du centre et les projets mis en œuvre

➤ **Favoriser l'implication des professeurs**

- Susciter leur participation sur différentes actions (réunion de rentrée, fête de quartier, Gala, Salon des sports...)
- Encourager les échanges entre les professeurs des différentes disciplines

➤ **Continuer à améliorer notre offre**

- Travailler notre programmation pour qu'elle s'adapte au mieux aux demandes des usagers (horaires, nouvelles activités, tranches d'âges...)

➤ **Réfléchir à une organisation** permettant de garder le local matériel de la salle polyvalente bien rangé

Pour le secteur Activités

La responsable du secteur –Isabelle Albaladejo





Rapport d'Activités - Secteur

FAMILLES / CULTURE

Le secteur Familles/Cultures a été créé en septembre 2016, suite à l'écriture du nouveau projet social.

Il est constitué de 4 grands axes :

1. **L'Animation Familles** regroupant l'ensemble des projets et actions destinés aux familles
2. **L'Accompagnement Individuel** avec la référente Famille (et l'avocate si besoin)
3. **L'Animation Globale** avec la mise en place des Fêtes des 3 Saisons : la Fête du Livre en mars 2017, la fête « Quartier libre » en juin 2017 et le « Loto de Noël » en décembre 2017
4. **L'Animation Culturelle** regroupant les projets de création artistique, la programmation de spectacles pour les publics et l'organisation de sorties culturelles pour et avec les familles et les salariés.

1. L'Animation Famille

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017
1 - LES ACTIONS		
nombre d'actions différentes	8	8
nombre total des récurrences d'actions	27	42
2 - LES PARTICIPATIONS		
nombre total de familles participantes	103	137
nombre total de personnes participantes	308	327
3 - LE PARTENARIAT		
nombre de salariés ayant participé aux projets	18	19
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets	11	13
nombre de membres du CA ayant participé aux projets	4	3

Nombre d'Actions Différentes :

Mom'Aix, Atelier « Cultures du Cœur », Aslya (groupe de parole), Week-end / Journées Mairie, Sorties Familles, Sorties Spectacles Familles, Carnaval, Atelier Nature et Découverte.

Evaluation des participants par action :

- **Mom'Aix** : 3 bis f « Mal foutus » (4 personnes / 2 familles)
- **Sorties « Spectacle » :**
 - **Pavillon Noir** : « Pixel » (17 personnes / 6 familles)
 - **Festival de la Chanson Française** : Jeu concours (12 personnes / 6 familles) ;
 - **GTP / Festival d'Aix** : « Pinocchio » (22 personnes / 8 familles)
 - **Festival Avignon** : (2 personnes / 2 familles)
- **Atelier cultures du cœur** : 12 ateliers (30 personnes soit 6 familles)
- **Asly'a** : 8 groupes de paroles (11 participants soit 6 familles)
- **Week-end/Journée Mairie** : 6 propositions (57 personnes soit 17 familles)
- **Journée Familles**
 - **Val de l'Arc** : (14 personnes soit 6 familles)
 - **Camargue** : (27 personnes soit 7 familles)
 - **Hôtel de Caumont** : (10 participants soit 4 familles)
 - **Planétarium** : (16 participants soit 6 familles)
 - **Château de Tarascon et Carrière de Lumière** : (30 participants soit 13 familles)
- **Carnaval de la Ville** : (44 personnes soit 17 familles / 7 salariés)
- **Atelier nature et découverte** : 5 ateliers (31 personnes soit 31 familles / 1 salarié)

Il est à noter que les ateliers cultures du cœur ont généré 103 sorties en autonomie

2. L'Accompagnement individuel

INDICATEURS QUALITATIFS	2016	2017
LE RÔLE DU REFERENT FAMILLE		
nombre d'actions individuelles (entretiens par le référent)	8	6
nombre de personnes différentes reçues par le référent	8	2

Ces données correspondent à 6 rendez-vous individuels réalisés par la référente Familles. Il est important de noter que les dossiers concernant les familles d'autres secteurs ne sont pas renvoyés au référent Familles du fait de la confiance qui s'est instaurée entre le responsable en question et la famille.

Durant cette année de mise en place du secteur Familles/cultures, l'accompagnement a évolué. En effet, l'accompagnement individuel ne se met plus en place par des rendez-vous officiellement demandés. C'est à travers la mise en place d'activités collectives en présence du référent Familles, qu'un espace d'échanges informels se créé tissant des liens de confiance entre les familles et le référent pouvant découler par la suite sur des entretiens individuels.

1. L'Animation Globale

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017
1 - LES ACTIONS		
nombre d'actions différentes	2	3
nombre total des récurrences d'actions	1	1
2 - LES PARTICIPATIONS		
nombre total de personnes participantes	390	842
3 - LE PARTENARIAT		
nombre de salariés ayant participé aux projets	44	75
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets	58	68
nombre de membres du CA ayant participé aux projets	7	5
nombre de professeurs d'activité ayant participé aux projets	5	4

La fête du livre a réuni **213 personnes** / 29 salariés / 2 membres du CA / 18 partenaires

La Fête de quartier a réuni **517 personnes** / 34 salariés/ 3 membres du C.A/ 4 professeurs d'activités / 7 partenaires

Le loto a réuni **112 personnes** / 12 salariés et 43 commerçants ont participé en offrant des lots.

Ces manifestations sont organisées et portées par l'ensemble des salariés et bénévoles du centre socio-culturel Jean-Paul Coste pour répondre à la demande des habitants de mettre en place une animation sur le quartier. La coordination générale de ces événements est faite par le secteur Familles/Cultures.

1. L'Animation Culturelle

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017
1 - LES ACTIONS		
nombre d'actions différentes	5	5
nombre total des récurrences d'actions	9	16
2 - LES PARTICIPATIONS		
nombre total de personnes participantes	882	1 081
3 - LE PARTENARIAT		
nombre de salariés ayant participé aux projets	41	51
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets	22	10
nombre de membres du CA ayant participé aux projets	10	13

L'axe culture a connu un fort développement en 2017

Nos actions et les participations principales de 2017 :

- **Spectacle « N°187 »** : 4 représentations (22 et 24 mars 2017 / 604 participants)
- **Vitez Hors les murs « Ombul »** : 3 représentations les 27 et 28 octobre 2017 avec un atelier le 28 octobre 2017 (197 personnes dont 3 groupes d'enfants de l'ACM)
- **Répétition publique de « Bianca ou un petit roman Lupen »** : le 28 septembre 2017 (9 participants)
- **Organisation de sorties culturelles avec les salariés du Centre :**
 - **Festival de la Chanson Française** « Le dernier jour » en partenariat avec l'ACM (99 participants soit 92 enfants + 7 salariés)
- **Mom'Aix :**
 - **Bois de l'Aune** « Géologie d'une Fable » (23 personnes soit 20 enfants + 3 animateurs)
 - **Jeu de Paume** « vingt mille lieues sous les mers » (57 personnes soit 51 enfants + 6 animateurs)
 - **Antoine Vitez** « L'île Pacifique » (31 personnes soit 28 enfants + 3 animateurs)
- **Organisation de sorties culturelles pour les salariés**
 - **Antoine Vitez** « City » (27 personnes dont 15 salariés + 6 membres du CA)
 - **Pavillon noir** « Un trait d'union » (17 personnes soit 5 salariés + 4 membres du CA + 8 bénévoles)
 - **Grand Théâtre de Provence** « Grandmother » (5 salariés)
 - **Jeu de Paume** « La famille Semnianyki » (12 personnes dont 7 salariés + 3 membres du CA + 2 bénévoles)

POINTS FORTS RELEVES

- L'augmentation du nombre de participants
- L'organisation de sorties « spectacle » salariés et bénévoles permet de créer un échange dans un partage inter-culturel
- L'investissement de l'ensemble des salariés sur l'animation globale de l'axe culture
- La création d'un nouveau rapport entre la référente « Animations Collectif Familles » (A.C.F) et les familles à travers des sorties culturelles

PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- Poursuivre notre démarche d'accompagnement auprès des familles à travers le collectif pour amener à l'individuel
- Continuer de développer des partenariats avec les différentes structures culturelles

Pour le secteur Familles / Cultures

La responsable du secteur – Cindy Renaudie

Représentée par – Claire Paché (à partir de septembre 2017)





Rapport d'Activités – Secteur PETITE ENFANCE

LE CONTEXTE D'INTERVENTION

Le secteur Petite enfance est composé de deux structures :

Le Multi-Accueil Collectif « Le Jardin de Mady » (M.A.C) accueille les enfants de 1 an (marche acquise) à 4 ans tous les jours de la semaine.

Le Jardin d'Enfants Pagnol (J.E) accueille les enfants scolarisés de 2 ans à 6 ans pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi.

LES AGREMENTS

- MAC : **16 enfants** Agrément 14085 MAC délivré par le Conseil Départemental.
- JE : **30 enfants** Agrément 17117 ACJE délivré par le Conseil Départemental

LES HORAIRES D'OUVERTURE

- MAC : **du lundi au vendredi, 8h00 - 12h30 et 13h30 - 17h30** (42h30 / semaine)
- JE : **mercredis après-midis (11h30 - 18h) et vacances scolaires, 8h00 - 18h00** (50h / semaine en période de vacances scolaires)

L'ÉQUIPE

- **Une équipe de diplômées**
 - 1 Responsable de secteur petite enfance, Mme Corinne Sigurani (D.E EJE), Directrice du MAC
 - 1 Directrice du Jardin d'enfants, Pagnol, Mme Elise Benaben (D.E EJE)
 - 1 éducatrice de jeunes enfants Mme Maud Cretté (D.E EJE)
 - 1 auxiliaire de puériculture, Mme Patricia Boi (DE AP)
- **Une équipe d'animation**
 - 6 animatrices qualifiées CAP Petite enfance, toutes en Contrat d'Avenir :
 - Inès Bernat fin de contrat le 23/04/2019
 - Shiraz Ghezal fin de contrat le 01/11/2018
 - Alicia Martinet fin de contrat le 31/03/2020
 - Lola Morbelli fin de contrat le 09/04/2020
 - Justine Palaccio fin de contrat le 30/04/2020
 - Prescillia Sicard fin de contrat le 08/11/2019

Total des aides de l'état en 2018 sur les contrats aidés : 71 454 €

Évaluation du Multi Accueil Collectif « Le Jardin de Mady »

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017	Progression 2016/2017
1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL			
Capacité d'accueil théorique	29 240	29 512	+ 272
2 - LES TAUX D'OCCUPATION			
Nombre total de familles inscrites	69	53	-16
Nombre total d'heures facturées (tous régimes confondus)	24 860	26 262	+ 1 402
Taux d'occupation financier (accueil facturé)	85,02 %	89,4 %	+ 4,38 %
3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE			
Tarif moyen (€ / heure)	1,10	1,01	- 0,09
INDICATEURS QUALITATIFS	2016	2017	Progression 2016/2017
4 - LA QUALITE DE L'ENCADREMENT			
Nombre d'heures assurées par des diplômées* EJE** et Auxiliaire de Puériculture / semaine	50	50	0
Nombre d'heures assurées par des personnels qualifiés CAP petite enfance / semaine	90	106	+ 16
5 - LA SATISFACTION DES FAMILLES			
Note moyenne attribuée à l'activité MAC <i>- enquête de satisfaction -</i>	Non réalisée en 2017		

* diplômés Petite Enfance = EJE + AP (les CAP ne sont pas pris en compte)
 **EJE : Educateur de Jeunes Enfants

OBSERVATIONS SUR LE M.A.C

En 2017, nous constatons :

- **Une augmentation du total d'heures facturées avec une augmentation de notre capacité d'accueil théorique de 272 h** (soit deux jours d'ouverture supplémentaires en 2017). Le taux d'occupation financier augmente de 4,38 % malgré une diminution du nombre de familles inscrites (53 contre 69 en 2016). Mais celles-ci ont plus contractualisé
- **Le nombre d'heures assurées par le personnel diplômé est stable**
- **Nous observons cependant une augmentation du nombre total d'heures assurées par les animatrices CAP « petite enfance » (+16 h)**

Évaluation du Jardin d'Enfants Pagnol

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017	Progression 2016/2017
1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL			
Capacité d'accueil théorique	22 125	21 315	- 810 heures
2 - LES TAUX D'OCCUPATION			
Nombre total de jours d'ouverture	86	84	- 2
Nombre total d'heures facturées (tous régimes confondus)	18 095,5	20 087	+ 1991,5
Taux d'occupation financier (accueil facturé)	81,78 %	94,24 %	+ 12,46 %
3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE			
tarif moyen (€ / heure)	1,52 €	1,42 €	- 0,10 €
INDICATEURS QUALITATIFS	2016	2017	Progression 2016/2017
4 - LA QUALITE DE L'ENCADREMENT			
nombre d'heures assurées par des diplômés / semaine	40 h	44 h	+ 4 h
nombre d'heures assurées par des contrats d'avenir ou CAE / semaine (Autres**)	128 h	93 h	- 35 h
nombre d'animateurs en contrats précaires (CEE***)	0	2	Vacances scolaires
5 - LA SATISFACTION DES FAMILLES			
note moyenne attribuée à l'activité JE <i>- enquête de satisfaction -</i>	Non réalisée en 2017		

*EJE : Educateur de Jeunes Enfants / **Autres : Contrats Avenir, CAE... / ***CEE : Contrat d'Engagement Educatif

OBSERVATIONS SUR LE JARDIN D'ENFANTS

En 2017, nous constatons :

- **une diminution de la capacité d'accueil théorique**, deux jours de moins, liée aux contraintes du calendrier scolaire
- **par contre, les heures facturées ont augmenté significativement.** Nous n'avons pas pu répondre à la demande de toutes les familles durant les petites vacances
- **notre taux d'occupation financier a donc lui aussi augmenté significativement puisqu'il avoisine les 94,24 % contre 81,78 % en 2016**
- **une augmentation du nombre total des heures de personnel diplômé (+4 h) sur le Jardin d'enfants.** Depuis Septembre 2017, le poste de direction a été attribué à Madame Benaben Elise (DE EJE) qui remplace Madame Rezé Cloé. Le recrutement a été fait sur un CDI de 24h/ semaine (au lieu de 20h)
- **une diminution du nombre d'heures assurées par les animatrices en contrat d'avenir (-35 h)**

Analyse du responsable de secteur

LES POINTS FORTS

En Avril 2017, suite à l'annonce de la suspension des contrats aidés après les élections Présidentielles et au départ imminent de trois salariés (fin de contrat Avenir), nous avons pu anticiper et recruter cinq animatrices petite enfance, toutes en contrat d'avenir pour trois ans. Cependant avec une nouvelle contrainte d'éligibilité, le recrutement devait se faire sur un temps plein alors que sur le Jardin d'enfants l'amplitude horaire moyenne par semaine est de 17 h.

Les équipes du jardin d'enfants Pagnol et du M.A.C le Jardin de Mady, jusqu'alors distinctes, ont alors été mixées afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins d'encadrement des deux structures.

Ce qui a eu pour conséquence :

- une meilleure cohésion au niveau de l'équipe
- la prise en compte, par chacune, de la spécificité de chaque structure et ainsi une meilleure compréhension du fonctionnement global

En Janvier 2017, la P.M.I nous a contacté afin de nous parler d'une famille vietnamienne en attente d'un titre de séjour. Celle-ci ne pouvait pas fournir les justificatifs nécessaires à une inscription en crèche. Nous avons fait le choix d'accueillir les enfants de cette famille.

Au fil des mois, notre dynamique partenariale avec la PMI concernant l'accueil de familles issues du parcours migratoire s'est amplifié. En effet, la demande venant de différentes situations (demandeurs d'asile, familles en attente de titre de séjour etc.) n'a fait qu'augmenter.

Depuis septembre 2017, la PMI a orienté vers notre structure deux nouvelles familles, originaires de Turquie, demandeuses d'asile politique.

De même, depuis septembre 2017, nous travaillons en partenariat avec l'Institut Régional du travail social (IRTS) autour de cette question.

- en participant à des espaces de réflexion sur la question de l'accueil des enfants de familles migrantes,
- en accueillant au sein du Multi-Accueil Collectif des stagiaires éducatrices de jeunes enfants en recherche de structures accueillant des enfants de familles issues de parcours migratoire.

Pendant plusieurs années, le Jardin de Mady et le Jardin d'Enfants Pagnol ont été les seules structures Petite Enfance Aixoises à ne recevoir aucune subvention de fonctionnement de la part de la ville d'Aix-en-Provence.

Or cette année à nouveau, une subvention de fonctionnement de 8 150 euros pour le Secteur Petite Enfance nous a été attribuée par la ville d'Aix-en-Provence.

LES DIFFICULTÉS

Pendant plusieurs années, le Jardin de Mady et le Jardin d'Enfants Pagnol ont été les seules structures Petite Enfance Aixoises à ne recevoir aucune subvention de fonctionnement de la part de la ville d'Aix-en-Provence.

Le secteur Petite enfance est en perpétuel remaniement pour s'adapter à un environnement économique défavorable avec la fin des contrats aidés, la diminution des subventions de fonctionnement (- 21 960 euros entre 2012 et 2016).

Et même si depuis 2016, la Mairie d'Aix en Provence nous octroie une aide de 8 500 euros ce qui marque un début de reconnaissance de notre existence et de notre travail, ce montant reste insuffisant pour la création de postes pérennes sur nos équipes d'animation.

Au terme des contrats aidés, si nous ne percevons pas une aide de 71 454 euros correspondant à l'aide de l'état pour ces contrats aidés, le nombre de salariés permanents sera insuffisant et notre fonctionnement sera mis en péril.

PERSPECTIVES

Nous travaillons actuellement avec les services techniques de la mairie, notamment Madame Bouquardez pour obtenir une subvention de fonctionnement selon un socle qui serait commun à toutes les structures Aixoises accueillant des enfants de moins de 6 ans pour qu'il y ait une cohérence sur le montant des sommes accordées.

Notre avenir en dépend.

*Pour le secteur Petite Enfance
Pour la responsable du secteur - Corinne Sigurani*





Rapport d'Activités - Secteur ENFANCE & JEUNESSE

Présentation des « Accueils Collectifs de Mineurs »

CONTEXTE D'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE

L'ensemble des actions mis en place au sein de l'ACM se réfère aux quatre objectifs généraux déclinés dans le Projet Pédagogique :

- 1 - *Le cadre qui fait repère* : assurer un cadre d'accueil dont les modalités participent à la construction de repères chez et pour l'enfant
- 2 - *Le vivre ensemble qui fait citoyen* : appréhender le vivre ensemble en vue d'accompagner le devenir citoyen chez l'enfant
- 3 - *L'extraordinaire qui fait grandir* : permettre à l'enfant de grandir en l'invitant à vivre des moments extraordinaire
- 4 - *La participation qui fait projet* : favoriser la participation de l'enfant, du parent et du professionnel autour des projets de l'ACM

CADRE LÉGISLATIF ET AGRÉMENTS

Agreement DRJSCS EXTRASCOLAIRE (mercredis et vacances scolaires) :

- 0130024CL000117 pour le centre de loisirs Marcel Pagnol
- 0130024CL000116 pour le centre de loisirs les Floralies

JOURS DE FONCTIONNEMENT ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredis :
11h30 - 18h30

Vacances scolaires :
7h30 - 18h30

Vacances Scolaires :
séjours organisés

L'ÉQUIPE ACM

Une équipe de direction

De Janvier à Août 2017 :

2 responsables de Secteur, Mme Stéphanie Beltramo et Mme Virginie Logerot (diplômées DEJEPS) pour l'ACM Marcel Pagnol

De Septembre à Décembre 2017 :

1 responsable de Secteur, Mme Stéphanie Beltramo (diplômée DEJEPS) et 1 directrice adjointe, Mme Eva Faverjon (diplômée BPJEPS) pour l'ACM Marcel Pagnol.

1 responsable de Secteur, Mme Virginie Logerot (diplômée DEJEPS) et 1 directrice adjointe Mme Julie Longo (diplômée DEJEPS) pour l'ACM Les Floralies.

Une équipe d'animation

De Janvier à Août 2017 : 11 CAE + 7 CEE + 3 Stagiaires (diplômés BAFA, BPJEPS...)

De Septembre à Décembre 2017 : 1 CAE, 9 CDD, 20 CEE, 1 Stagiaire (diplômés BAFA, BPJEPS, en cours de formation ou non diplômés)

Une équipe logistique

De Janvier à Août 2017 :

1 responsable, Linda Mokhtar (diplômée CAP Cuisine et HACCP), et 3 CAE pour l'ACM Marcel Pagnol

De Septembre à Décembre 2017 :

1 responsable, Linda Mokhtar (diplômée CAP Cuisine et HACCP), et 3 CAE pour l'ACM Marcel Pagnol et Floralies

Évaluation de l'activité « ACM Marcel Pagnol »

INDICATEURS QUANTITATIFS	2015	2016	2017	Progression 2015/2016	Progression 2016/2017
1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL					
Maximum théorique d'heures CAF	71 494	67 110	74 063	- 7 %	+ 10 %
Nombre de jours d'ouverture (vacances + mercredis)	87	96	89	+ 10 %	- 9%
2 - LES TAUX D'OCCUPATION					
Nombre total de familles inscrites	231	232	230	0 %	0 %
Nombre total d'inscriptions enfants	682	651	652	-0,4%	0%
Nombre d'enfants différents	290	299	296	+ 1 %	- 1 %
Nombre d'inscriptions enfants sur les séjours accessoires	0	0	7	0	+7%
Nombre total d'heures facturées (tous régimes confondus)	54 989	56 720	59 451	+ 3 %	+ 4,8 %
Nombre total d'heures réalisées (tous régimes confondus)	50 036	45 627	49 279	- 9 %	+ 8 %
Nombre total d'heures réalisées (régime général)	49 333	45 547	48 592	- 8 %	+ 6,7 %
Taux d'occupation financière (accueil facturé)	76,9 %	84,5 %	79,8 %	+ 4,5 %	- 4,7 %
3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE					
Pourcentage des familles en QF 1, 2, 3	46,8 %	46,6 %	50,4 %	0 %	+ 3,8 %
INDICATEURS QUALITATIFS	2015	2016	2017	Progression 2015/2016	Progression 2016/2017
4 - LA QUALITE DE L'ENCADREMENT					
Taux de professionnels diplômés auprès des enfants	83,3 %	77,7 %	81,8 %	- 5,6 %	+ 4,1 %

OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION

Nous observons une hausse de notre capacité d'accueil de plus de 10 %.

En effet, suite à une forte demande d'inscriptions sur l'été 2017, l'agrément de l'ACM a été augmenté, dans le respect de la réglementation Jeunesse et Sports, de manière à pouvoir répondre aux besoins des familles de notre territoire.

Nous observons une baisse du nombre de jours d'ouverture de 9 %.

La diminution du nombre de jours d'ouverture, n'en est pas vraiment une.

En effet, elle est simplement due au fait que les vacances de Noël, étant à cheval entre 2017 et 2018, les jours d'ouverture de l'ACM Marcel Pagnol, pourtant identiques à N-1, seront comptabilisés en 2018.

Nous observons un maintien du nombre de familles et d'enfants inscrits.

Cet indicateur nous permet de noter la stabilité du nombre de familles qui fréquentent l'ACM Marcel Pagnol. En effet, alors même que l'année 2017 a connu de nombreuses variations (la poursuite de la réforme des rythmes scolaires, la perte des contrats aidés, l'ouverture de notre second ACM sur le territoire...) le nombre de familles et d'enfants inscrits n'a pas été impacté et se confirme d'année en année.

Nous observons une hausse du nombre d'heures facturées et réalisées d'environ 6,3 %.

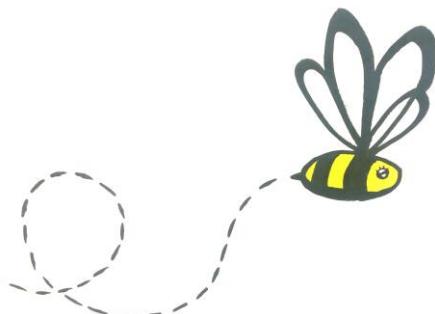
Cette augmentation est à observer avec attention parce que le nombre d'inscriptions enfant s'est maintenu par rapport à l'année 2016. Ce ne sont pas des inscriptions supplémentaires qui ont permis la hausse du nombre d'heures facturées et réalisées, mais les familles, fidélisées sur l'ACM grâce au lien de confiance avec les équipes et à la qualité de notre accueil, qui inscrivent leurs enfants plus régulièrement sur les différentes périodes d'ouverture.

Nous observons une baisse du taux d'occupation financière de 4,7 %.

Le taux d'occupation financière représente le pourcentage entre notre capacité maximum d'accueil et le réalisé. En effet, même si le nombre d'heures facturées et réalisées a connu une belle augmentation sur l'année 2017, cela n'a pas suffi à avoir un taux d'occupation financière quasi égal au maximum théorique d'heures que nous avions prévu au préalable.

Nous observons une hausse des taux de professionnels diplômés de 3,8 %.

Grâce à la mise en place de notre « Charte Qualité » avec un taux d'encadrement supérieur à la législation et à l'attention particulière portée à la composition d'une équipe d'animation aux compétences, aux qualifications et aux spécificités variées et complémentaires, nous avons pu fièrement augmenter le taux de professionnels diplômés auprès des enfants de notre ACM.



Évaluation de l'activité « ACM Les Floralies »⁶

INDICATEURS QUANTITATIFS		2017
1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL		
Maximum théorique d'heures CAF		16 123
Nombre de jours d'ouverture (vacances + mercredis)		27
2 - LES TAUX D'OCCUPATION		
Nombre total de familles inscrites		111
Nombre total d'inscriptions enfants		202
Nombre d'enfants différents		143
Nombre d'inscriptions enfants sur les séjours accessoires		0
Nombre total d'heures facturées (tous régimes confondus)		13 086
Nombre total d'heures réalisées (tous régimes confondus)		11 263
Nombre total d'heures réalisées (régime général)		11 187
Taux d'occupation financière (accueil facturé)		81,2 %
3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE		
Pourcentage des familles en QF 1, 2, 3		50,4 %
INDICATEURS QUALITATIFS		2017
4 - LA QUALITE DE L'ENCADREMENT		
Taux de professionnels diplômés auprès des enfants		70 %

OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION

En septembre 2017, le Centre Jean-Paul Coste s'est vu confier la gestion de l'ACM les Floralies situé dans les quartiers Sud d'Aix-en-Provence.

À ce jour, il nous est difficile de porter une analyse détaillée sur les données qui apparaissent dans le tableau ci-dessus.

⁶ Les données concernant l'ACM les Floralies ne concernent que la période de septembre à décembre 2017

En effet, nous n'avons pas eu accès aux données réalisées de janvier à juin 2017 par l'ancien gestionnaire et nous n'avons donc pas eu la possibilité d'établir une comparaison pertinente sur l'année complète.

L'année 2018 constituera donc notre première année de référence concernant l'ACM les Floralis.

FOCUS SUR LE DISPOSITIF « LEA » (Loisirs, Accessibles et Equitables)

CONTEXTE D'INTERVENTION

Les Caisses d'Allocations Familiales poursuivent une politique d'action sociale familiale articulée autour de deux finalités :

- améliorer la vie quotidienne des familles par une offre adaptée de services et d'équipements
- mieux accompagner les familles, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés

En cela, la circulaire Lc 2008-196 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales précise que la mise en place d'une tarification modulée en fonction des ressources des familles constitue une des conditions obligatoires pour le bénéfice de la Ps ALSH afin de favoriser l'accessibilité financière de toutes les familles.

La Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône a souhaité accompagner les gestionnaires dans la mise en œuvre de cette nouvelle modalité par une Aide aux Loisirs Equitables et Accessibles (LEA) afin de :

- Contribuer à la mise en place d'une tarification modulée en fonction des ressources des familles
- Favoriser l'accessibilité, la mixité sociale et l'équité par la recherche du tarif le mieux adapté à chaque situation familiale

Une convention définissant et encadrant les modalités d'intervention et de versement de l'Aide Aux Loisirs Equitables et Accessibles (LEA) sur fonds locaux a été signée, entre le gestionnaire Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône.

Grille tarifaire

Quotient Familial compris entre	Participations familiales	Participation CAF 13
0 – 300	0,19 € / heure	0,68 € / heure
301 – 600	0,45 € / heure	0,42 € / heure
601 – 900	0,75 € / heure	0,12 € / heure

Évaluation de l'activité « ACM Marcel Pagnol » / dispositif Léa

INDICATEURS QUANTITATIFS	2015	2016	2017	Progression 2015/2016	Progression 2016/2017
1 – LES BENEFICIAIRES					
Nombre de familles touchées par le dispositif	46,8 %	46,6 %	50,43 %	0 %	+ 3,8 %
2 – LE TAUX D'OCCUPATION					
Nombre d'heures réalisées QF 1(000 – 300)	4 107	3 429	3 337	- 16,5 %	- 2,6 %
Nombre d'heures réalisées QF 2 (301 – 600)	9 874	10 719	10 074	+ 8,6 %	- 6 %
Nombre d'heures réalisées QF 3 (601 – 900)	12 337	10 682	12 834	- 13,4%	+ 20,1 %
Nombre d'heures total réalisées (000 - 900)	26 318	24 830	26 245	- 5,6 %	+ 5,7 %
3 – AIDE FINANCIARE					
Financement du Centre	9 118 €	10 446 €	10 201 €	+ 14,6 %	- 2,35 %
Financement de la CAF	8 420 €	8 115 €	8 040 €	- 3,6 %	- 1 %
Perte entre le financement du Centre et le financement de la CAF	697 €	2 331 €	2 160 €	+ 334,2 %	- 7,32 %

Évaluation de l'activité « ACM Les Floralies » / dispositif Léa

INDICATEURS QUANTITATIFS	2017
1 – LES BENEFICIAIRES	
Nombre de familles touchées par le dispositif	50,45 %
2 – LE TAUX D'OCCUPATION	
Nombre d'heures réalisées QF 1 (000 – 300)	490
Nombre d'heures réalisées QF 2 (301 – 600)	3 757
Nombre d'heures réalisées QF 3 (601 – 900)	2 289
Nombre d'heures total réalisées (000 - 900)	6 536
3 – AIDE FINANCIARE	
Financement du Centre	2 804,38 €
Financement de la CAF	2 185,82 €
Perte entre le financement du Centre et le financement de la CAF	618,56 €

OBSERVATIONS

Nous constatons un écart plus que significatif entre le financement du centre et le financement de la CAF. Nous rappelons que le dispositif LEA est mis en place par la CAF à destination des familles et n'est donc pas censé engendrer un coût supplémentaire pour la structure. Or depuis sa mise en place en 2015, nous observons une perte financière pour le centre. Cette perte s'explique de plusieurs manières :

- **L'aide est attribuée à la famille lors de la réservation, or la Caf ne finance l'aide que sur les heures de présence réelle de l'enfant**
- **Un enfant absent une journée n'ouvre pas d'heures réalisées et donc pas de financement LEA par la CAF, or le centre attribue l'aide à la famille à la réservation donc cette aide ne nous sera pas remboursée par la CAF**

Analyse des responsables de secteur

DEMANDES DU PUBLIC

Le recueil des demandes du public s'est effectué tout au long de l'année via les échanges avec l'équipe :

- **Penser le développement de nos capacités d'accueil** de façon plus régulière pour les enfants terminant le primaire et entrant au collège
- **Poursuivre dans la dynamique de projet et de partenariat** afin d'enrichir sans cesse la programmation
- **Faciliter les modalités administratives** des inscriptions
- **Pérenniser une équipe d'animation « stable »** au fur et à mesure des années

POINTS FORTS RELEVES

- **L'ouverture de notre nouvel ACM les Floralies** a connu un grand succès et la reconnaissance des familles du territoire
- **La mise en œuvre du projet pédagogique** par l'ensemble de l'équipe fait de ce document le socle des valeurs éducatives et des actions pédagogiques du secteur
- **Le recrutement de deux directrices adjointes**, Mme Eva Faverjon et Mme Julie Longo, permet, en lien avec la direction, d'assurer le bon fonctionnement de l'ACM, la mise en place du projet pédagogique sur le terrain et l'accompagnement des animateurs
- **La composition de l'équipe d'animation** aux compétences, aux qualifications et aux spécificités variées et complémentaires
- **Le renouvellement constant des programmations d'activités** : propositions de stages spécifiques sur les périodes de vacances (Hip-hop, Musique, Magie, Multisports...) et du temps fort proposé aux parents et aux enfants sur le mois de juin, le tout en accord avec les objectifs posés dans le projet pédagogique
- **Le développement des projets externes qui crée un véritable tissu partenarial** et nous permet d'accéder à une richesse dans nos propositions, réunissant parents, enfants et professionnels (Festival *Mômaix*, Carnaval de la ville d'Aix-en-Provence, Journée du refus de la Misère...)

- **Le projet intergénérationnel en partenariat avec la maison de retraite médicalisée « La Bastide du Figuier »** permet aux publics des deux structures de se retrouver une fois par mois, d'échanger et de partager des moments autour d'activités ludiques
- **Notre engagement dans la démarche « Centre Ecohérent »** initiée par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-D'azur (pôle ressource : *Loubatas* à Peyrolles-en-Provence)
- **La prise en compte de notre demande d'un fonctionnement plus juste de l'attribution des subventions de la Ville d'Aix-en-Provence pour nos centres de loisirs**
- **Le Projet « Handicap, même pas peur ! »** qui a permis d'accueillir et d'adapter nos activités aux enfants en situation de handicap

DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- **La baisse constante et régulière des subventions** nous obligeant à toujours faire plus mais avec moins de moyens.
- **La suppression des Contrats Aidés**, qui a engendré la perte de 10 animateurs sur l'année 2017 et la réorganisation de l'équipe logistique qui doit assurer le double du travail pour le même nombre de salariés.
- **Le recrutement de personnes formées et qualifiées** dans les métiers de l'animation sur des contrats bien trop précaires.
- **L'impossibilité de pérenniser notre équipe** au regard de la précarité des contrats possibles et des contraintes budgétaires de la structure.
- **La dépendance constante aux subventions** pour assurer la viabilité du secteur et les services que l'on propose aux familles
- **La non reconduction du poste de directrice adjointe sur l'ACM Les Floralies.** Le contrat de Mme Julie Longo a pris fin le 31/12/2017 et elle n'a pas été remplacée à ce jour, entraînant une désorganisation de l'ACM et une surcharge continue de travail pour la responsable de secteur
- **La cohabitation du local Espace Floralies** et la non visibilité des intervenants autorisés à utiliser la salle ne nous permet pas d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions les mercredis et les vacances scolaires
- **La menace du paiement des fluides pour l'utilisation de l'Espace Floralies**

PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- Recruter et pérenniser les postes de direction adjointe sur les ACM
- Stabiliser l'équipe d'animation
- Poursuivre notre travail qualitatif et éducatif auprès des enfants
- Développer les capacités d'accueil de façon plus régulière pour les enfants terminant le primaire et entrant au collège (agrément jeunesse)
- Réduire le coût du dispositif LEA pour la structure en adaptant les modalités de facturation



Présentation de l'« Accompagnement à la Scolarité »

CONTEXTE D'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE

Suite aux échanges entre enfants, parents, bénévoles et organisateurs, ont été construits les objectifs de travail suivants :

- 1 - Contribuer à la réussite scolaire de l'enfant
- 2 - Promouvoir des centres d'intérêt nouveaux et une ouverture sur des activités éducatives et culturelles
- 3 - Sensibiliser et mobiliser les parents sur des questions partagées concernant leurs enfants

HORAIRES D'OUVERTURE

Hors vacances scolaires

Les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h de janvier à juin 2017
Les jeudis de 16h30 à 18h de septembre à décembre 2017

L'ÉQUIPE

L'Accompagnement à la Scolarité était co-géré par des bénévoles et des salariés de Janvier à Juin 2017 et sous la gestion quasi autonome des bénévoles de septembre à décembre 2017.

- L'équipe salariée :

1 référente, Mme Aliénor Molinier (diplômée BAFA et Master Langues et Civilisations), investie sur le temps de l'Accompagnement à la Scolarité auprès des enfants et de l'équipe de bénévoles de Janvier à Juin 2017.

- L'équipe bénévole :

1 référent, M. Paul Hubidos membre du Bureau du Centre Jean-Paul Coste et bénévole sur l'Accompagnement à la Scolarité depuis de nombreuses années.

Évaluation de l' « Accompagnement à la Scolarité »

INDICATEURS QUANTITATIFS	2015	2016	Janvier à juin 2017	Septembre à décembre 2017
1- LA CAPACITE D'ACCUEIL				
Capacité des locaux (en nombre de places)	38	38	38	11
Nombre de jours d'ouverture	129	93	57	7
2- LES TAUX D'OCCUPATION				
Nombre de familles inscrites	28	27	21	8
Nombre d'enfants inscrits	33	40	28	11
3- L'ACCESSIBILITE AU SERVICE				
Pourcentage des familles en QF 1, 2, 3	85,7 %	43,2 %	80,90 %	87,50 %

INDICATEURS QUALITATIFS	2015	2016	Janvier à juin 2017	Septembre à décembre 2017
4- LA QUALITE DE L'ENCADREMENT				
Nombre de bénévoles	11	13	10	7
Nombre de salariés mis à disposition du projet par jour	3	1	1	0

OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION

Nous observons un changement considérable sur l'organisation de l'Accompagnement à la Scolarité depuis septembre 2017.

En effet, la suppression des contrats aidés ne nous a pas permis de renouveler le poste de référente d'Aliénor Molinier. Par conséquent, la seule façon de pouvoir poursuivre notre dispositif était de redonner l'animation aux bénévoles en leur confiant de nouveau la gestion quasi autonome avec l'appui administratif d'Isabelle Albaladejo (responsable Accueil /Activités) et des responsables Enfance-Jeunesse

Nous constatons une baisse du nombre de jours d'ouverture car sur l'année 2016 et une partie de l'année 2017, l'Accompagnement à la Scolarité fonctionnait sur 3 jours (les lundis, mardis et Jeudis) alors que depuis septembre 2017, l'Accompagnement à la Scolarité n'est proposé que sur un seul jour (les jeudis).

Nous notons une diminution du nombre d'enfants inscrits en raison de la réduction de la capacité d'accueil depuis septembre 2017

DEMANDES DU PUBLIC

Le recueil des demandes du public s'est effectué tout au long de l'année via les échanges avec l'équipe.

- Penser un Accompagnement à la Scolarité qui pourrait se poursuivre sur les vacances scolaires
- Donner la possibilité aux familles et aux enfants de bénéficier d'un accompagnement individualisé selon les besoins
- Augmenter le nombre de places et de jours d'ouverture de l'Accompagnement à la Scolarité

POINTS FORTS RELEVÉS

- **Notre démarche pédagogique** donne du sens à nos actions
- **L'investissement** de la référente Aliénor Molinier de Janvier à Juin 2017
- **L'engagement constant des bénévoles** et encore plus depuis le mois de septembre
- **Le retour de l'Accompagnement dans les locaux du Centre Jean-Paul Coste**

DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- **Le déséquilibre entre la demande des parents et les besoins de l'enfant**
- **Le déséquilibre entre la demande des bénévoles et les moyens de la structure**
- **Le manque d'un salarié** pour la gestion du dispositif dans sa globalité
- **Le manque de matériel multimédia** comme outil pédagogique

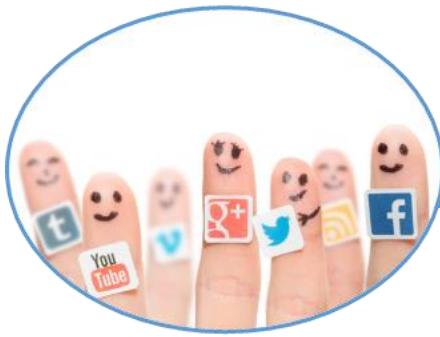
PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- **Poursuivre notre démarche pédagogique** auprès des enfants et des familles
- **Permettre aux bénévoles qui le souhaitent de s'investir davantage dans la gestion globale du dispositif**
- **Impliquer davantage les parents** notamment dans la communication et l'échange d'information concernant leur enfant
- **Penser l'ouverture de plus de créneaux et l'augmentation des places possibles**

Pour le secteur ENFANCE ET JEUNESSE

Les responsables de secteur – Stéphanie Beltramo et Virginie Logerot





Rapport d'Activités - Secteur NUMÉRIQUE

Présentation du « Secteur Numérique »

LE CONTEXTE D'INTERVENTION

L'Espace Numérique est labellisé E.R.I.C (Espace Régional Internet Citoyen) par le Service Innovation et Économie Numériques du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Les ERIC sont des organismes à but non lucratif qui assurent une mission d'intérêt général d'accompagnement des usages et des innovations sur le numérique. Ainsi, notre Espace Numérique poursuit les objectifs pédagogiques suivants :

- appropriation des usages numériques par les citoyens
- sensibilisation aux nouvelles technologies
- éducation à l'image

HORAIRES D'OUVERTURE 2017

- Accès-libre tout public : fermé
- Accompagnement personnalisé : fermé
- Ateliers informatiques : fermés
- Accès Accueil de Loisirs : fermé
- Ateliers et projets spécifiques : fermés

L'ÉQUIPE

- Passage de 3 salariés temps plein à zéro salarié.

UN SECTEUR EN SOMMEIL

Ce secteur très actif depuis 2009 avec un bilan d'activités annuel très fort a été contraint de fermer suite à la perte des subventions d'exploitation sur ce secteur.

Nous sommes arrivés au terme de notre conventionnement avec la Région et n'avons pas pu pérenniser nos postes de médiateurs puisque aucune autre convention avec la Région ou un autre partenaire n'a été signée. Ce secteur n'a donc plus de moyen pour fonctionner et a été « suspendu » le temps d'attendre un nouvel appel à projet. L'équipe de permanents a repris certaines actions mais a diminué le volume d'activités de ce secteur.

*Pour le centre socio-culturel Jean-Paul COSTE
La directrice - Béatrice Lay*



Projet / « Le Jardin se Crée »

Présentation du projet

Un jardin partagé est un jardin animé de manière collective sur une parcelle de jardinage collectif.

Ce projet est motivé, pour les habitants, par un désir fort de retour à la terre, d'échange et de partage entre habitants, à la satisfaction d'un travail accompli collectivement et à une envie de transmission auprès d'un large public. Depuis 2014, le portage du projet a été réalisé par Audrey Moine jusqu'à son départ (14/10/2016) ; il est maintenant « autonome » avec une cogestion par le **collectif d'habitants**.

Évaluation du projet / Analyse du porteur de projet

POINTS FORTS RELEVES

- Un collectif de 10 habitants membres fondateurs
- La coordination menée par le collectif d'habitants permettant la poursuite du projet
- Une dynamique participative très forte engendrée par le projet
- Un soutien du centre quand nécessaire (liaison avec la directrice ou la Présidente)

LES REALISATIONS 2017

- 10 jardiniers ont participé à la saison du jardin sur le terrain attenant au centre social de février à décembre 2017, à raison d'une fois par semaine - le dimanche - et en période estivale tous les deux jours
- Le jardin a connu une hausse de rendement avec beaucoup de tomates, fraises, framboises...
- La réalisation de l'agrandissement des 2 buttes et le travail du sol (fermier)
- L'organisation et l'animation de la fête des voisins le 19 mai avec environ 25 participants
- L'installation de 2 tables extérieures et d'un abri de jardin en bois (cabanon)

DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- question de l'arrosage amélioré avec la pose des goutte-à-goutte
- vandalisme en novembre et décembre 2017 qui a généré une perte de motivation du groupe. 2 plaintes contre « x » ont été déposées par la Présidente du centre. L'assurance remboursera environ 400 € (coût du rachat 1 800 € environ si nous remplaçons le chalet et les deux tables). *Nouveau vandalisme le 1/04/2018 !*

PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- Soutenir, coordonner - au niveau administratif - le collectif, le projet, les initiatives, le développement du projet
- Sortir de la difficulté liée aux actes de vandalisme et remobiliser les jardiniers

*Pour le collectif des Habitants
P/ Isabelle Wright, membre fondateur*



Projets / « N° 187 » Présentation du projet

Le projet « N°187 » est une création collective axée sur un volet réflexif ancré localement : l’Histoire du Camp des Milles. Cet *objet culturel citoyen* s’inscrit dans un engagement conscient de lutte contre les discriminations.

En 2017 Numéro 187 c'est :

- Une coproduction avec la Compagnie Mémoires Vives
- 18 artistes professionnels (15 acteurs, 1 metteur en scène, 2 techniciens, 1 directeur artistique)
- 4 représentations les 22 et 24 mars 2017 au Site-Mémorial du Camp des Milles
- **604 spectateurs** : 19 structures différentes⁷ pour les groupes de jeunes

Évaluation du projet / Analyse du porteur de projet

POINTS FORTS RELEVÉS

- Spectacle produit 4 années : 2013, 2014, 2016 et 2017. Toujours un franc succès.
- Equipe motivée et opérationnelle
- Impact direct auprès du public concerné (collégiens, lycéens...). Plébiscité par les professeurs et les encadrants
- Support innovant et attractif pour les jeunes pour aborder l'histoire locale, nationale et internationale sur la période « 1939-45 »
- Projet conventionné avec la DILCRA à hauteur de 10 000 €
- Projet soutenu par la Ville à hauteur de 10 000 €
- Projet labellisé « projet citoyen » par la Fondation du Camp des Milles

DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- **Budget précaire** car dépendant totalement des subventions allouées
- **En attente chaque année de la programmation du camp des Milles**
- **Difficulté à obtenir des contrats de cessions avec les théâtres**

PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- **Fixer une semaine pérenne pour une programmation annuelle au camp des Milles**
- **Développer de nouveaux partenariats** avec de nouvelles structures culturelles (Théâtre Toursky à Marseille, autres Théâtre de la Région...)
- **Mettre en place une convention tri-annuelle avec les partenaires financiers**
- **Etre soutenu par la Région serait un plus en direction des lycées**
- **Etre soutenu par le Département serait un plus en direction des collèges**

*Pour le centre socio-culturel Jean Paul COSTE
La responsable du secteur Cultures – Cindy Renaudie*

⁷ 3 centres sociaux, 1 Lycée, 3 Collèges, l’Epide, Unis-cités , l’AMU, 1 mairie, fondation, 7 associations ont encadré 334 jeunes au global.



Projet / « Citoyens du Monde » Présentation du projet

Notre projet se décline autour de plusieurs objectifs :

- Développer et transmettre un regard « Citoyen du Monde » en se basant sur la compréhension des différentes cultures et sur la notion de « Monde Pluriel »
- Accompagner les jeunes à l'élaboration de projets
- Transmettre aux jeunes des valeurs de vie de groupe et de collectivité
- Favoriser l'implication des parents dans toutes les phases

Évaluation du projet / Analyse du porteur de projet

POINTS FORTS RELEVÉS

- Projet conventionné avec la CAF à hauteur de 14 000 €
- Projet soutenu par la Ville à hauteur de 1 500 €
- 11 jeunes mineurs sont partis au Pérou accompagnés par 5 adultes
- Le séjour s'est déroulé du 12 au 25 février 2017
- Richesse de contenus et de techniques d'animation permettant la réflexion, l'échange et la mise en débat (création d'un esprit critique)
- Cette année, le Projet « Citoyens du Monde – Pérou 2 » a engagé et formé chaque jeune à la conception (projet), à la mise en place (action) et à l'évaluation de projet (bilan). Ce projet a permis le tissage de liens forts et durables entre jeunes et animateurs qui participent à une aventure et expérience humaine exceptionnelle

DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- Aucune difficulté particulière sur l'édition 2017
- Seul point négatif, la diminution du soutien de la CAF qui passera de 14 000 € en 2017 à 10 000 € en 2018

PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- Projet conventionné avec la CAF à hauteur de 10 000 € en 2018
- Nous pouvons donc encore nous projeter sur 1 nouveau projet (2018)
- 2018 : le Projet « Citoyens du Monde – Népal » s'effectuera du 23 février au 10 mars 2018. Il sera encadré par Mme Stéphanie Beltramo accompagnée de Maud Cretté, Edouard Vilette et Eliot Mini. Ce sera peut-être notre dernier départ à l'international car notre convention triennale arrivera à son terme au 31/12/2018

Pour le centre socio-culturel Jean Paul COSTE
La responsable du projet Citoyens du monde 2016 – Virginie Logerot



Projets / « P.R.J » Présentation du projet

Le projet « Parlement Régional de la Jeunesse » est un marché public qui nous a été confié par la Région sur la prise en compte de la demande d'ingénierie, de préparation, d'animation et d'accompagnement des réunions du Parlement Régional de la Jeunesse.

Notre mission a commencé le 1^{er} avril 2017 et se terminera pour notre première mandature le 30 juin 2018.

En 2017, le P.R.J c'est 100 jeunes de la Région volontaires pour :

1. Être le **porte-parole** des jeunes
2. Être **acteur** des actions de votre Région
3. Construire et porter des **projets citoyens**
4. **Découvrir** les coulisses de la Région et son fonctionnement

En 2017 le centre socio-culturel Jean-Paul Coste a animé :

- **4 plénières** (1^{er} avril, 20 mai, 16 septembre, 14 octobre 2017)
- **1 week-end « séminaire »** (1, 2 et 3 décembre 2017).

Les évaluations réalisées après chaque évènement donne un taux de satisfaction global compris entre 96 % et 100 % (évaluation faite par les jeunes).

Évaluation du projet / Analyse du porteur de projet

POINTS FORTS RELEVÉS

- Des jeunes très investis
- Une méthodologie centrée sur la **démocratie participative**
- La mise en œuvre de **4 fabriques** en lien avec les attentes des jeunes :
 - La Fab' Communication
 - La Fab' Citoyenneté
 - La Fab' Accessibilité
 - La Fab' Environnement
- Une méthodologie centrée sur la **co-construction** avec les services de la Région
- Une méthode d'**évaluation continue** après chaque rencontre
- Un **nouveau partenariat** fondé sur de nouvelles bases avec la Région
- Un **budget maîtrisé** en 2017 et un **excellent suivi** effectué par Laurence Catanzaro
- Un **projet porteur, innovant et motivant** pour les membres de l'équipe
- Une **forte reconnaissance de notre travail** par les services de la Région
- Un vrai **travail en confiance** avec les jeunes

DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- Un projet porté par l'équipe des permanents du CSC Jean-Paul Coste pouvant générer par période une **surcharge de travail** pour ces derniers qui sont très investis
- Certains salariés d'Archipel, en contrat CDD avec le CSC J.P Coste sur cette mission n'ont pu poursuivre leur engagement dans ce projet en raison d'un **problème de gouvernance au sein de l'association Archipel**
- Le **départ annoncé de M. Cédric Omet**, cadre de la Région qui était notre référent sur l'animation et la co-construction du projet
- Fin de la mission en juin 2018. Un nouveau marché public va être lancé pour 2019

PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- Faire un bilan partagé avec les membres de l'équipe engagés sur le P.R.J
- Se positionner (ou pas) pour 2018 / 2019
- Compléter l'équipe pour remplacer les 4 CDD qui ont arrêté le projet
- Poursuivre notre travail de co-construction et d'évaluation partagée avec les services de la Région

*Pour le centre socio-culturel Jean-Paul COSTE
La directrice – Betty Lav*



LE MOT

DE CÉDRIC



Chères partenaires,

« Bien entendu, le théâtre est une affaire de plaisir. Rien ne serait moins naturel qu'un théâtre transformé en arène ; mais rien n'est plus naturel que de combattre pour de véritable plaisirs ». Oh que je retrouve en ces quelques mots le fruit de notre travail partagé ces derniers mois. Il m'a fallu garder le meilleur pour la fin et m'égarer dans ma bibliothèque au détour des écrits de Brecht sur le théâtre afin de trouver les mots justes. Trouvés miraculeusement ou presque dans « Nous avons besoin d'un schéma ». Comme cela nous va bien.

Nous avons agi, humblement, par petites touches, sur la réalité qui se posait à nous. Nous sommes partis du principe que c'était possible, et qu'il en allait de notre responsabilité que cela soit ainsi. Dans un joyeux mélange organisé de plaisirs et de valeurs bravant les contraintes et les plans préétablis. Nous n'avons pas transigé avec nos valeurs et avons su faire confiance au cheminement sincère des jeunes sur leurs volontés d'agir. Je souhaite que vous puissiez garder cela au-delà des contingences extérieures que nous ne maîtrisons pas...

J'ai appris à vos côtés. Une forme d'humilité que j'avais perdue je crois, égarée, oubliée je ne sais où, peut-être même que je n'avais jamais eue. La belle aventure, pour moi, c'était aussi votre rencontre, votre centre social, la vraie vie pour les fossiles que nous sommes parfois à la Région. Je respecte avec la plus grande considération qui soit votre travail, pas simplement celui que vous avez fait pour nous au PRJ, mais celui de votre quotidien, celui qui donne du sens à l'existence de ces minots qui reviennent avec gaîté chaque jour chez vous, celui de votre engagement pour la formation de chacun, celui du souci du détail, celui de l'application à bien faire, celui du sérieux qui caractérise une équipe motivée par l'envie de donner aux autres.

« Le vrai don serait le don de quelqu'un qui, sans raison, donne sans savoir ce qu'il donne, à quelqu'un qui ne lui devrait jamais rien, puisqu'il ne saurait pas qu'on lui a donné... » Et voilà comment Derrida raconte votre histoire. C'est ce qui fait la beauté de votre travail et mon admiration.

Je vous quitte et vous laisse en chemin. Pas un regret ni même une once de tristesse, j'ai été très heureux de vous rencontrer et tourne cette page en ayant le sentiment d'avoir compris la lecture qui se proposait à moi jusqu'ici, l'esprit serein tourné vers l'avenir.

Au plaisir de vous revoir et de vous recroiser.
Bien à vous,

Cédric OMET
Chef de projet sur l'engagement citoyen des jeunes
Service Jeunesse et Citoyenneté / Direction de la Jeunesse et des Sports
Région Provence Alpes Côte d'Azur

MERCI CÉDRIC !

LES PROJETS

2017

EN IMAGES

Souvenirs 2017

CITOYENS DU MONDE / FEVRIER 2017



L'équipe Citoyens du monde Pérou 2 / 11 jeunes / 5 accompagnateurs ! Sur site au Pérou en Février 2017



L'équipe Citoyens du Monde Pérou 2 / devant la fresque réalisée au Pérou par les jeunes

N°187 / MARS 2017



L'équipe N°187 / 4 représentations les 22 et 24 mars 2017/ 604 spectateurs en 4 représentations.



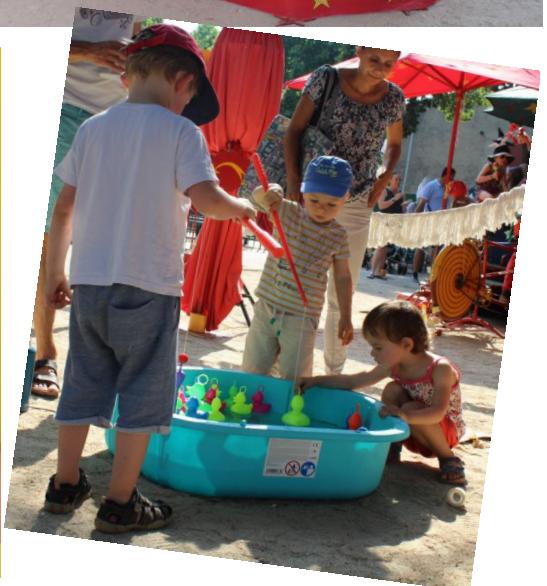
L'équipe N°187 / 4 représentations prévues en mars 2017 !

CARNAVAL / AVRIL 2017



Dimanche 30 avril 2017, une quarantaine de participants pour le Carnaval de la Ville.

FÊTE « QUARTIER LIBRE » / JUIN 2017



Samedi 24 juin 2017, une belle fête avec 517 participants (172 enfants, 345 adultes).

MOBILISATION DES CENTRES SOCIAUX OCTOBRE ET NOVEMBRE 2017



Les centres sociaux du département se sont mobilisés le 10 octobre devant la CAF 13, puis le 7 décembre 2017 devant le Conseil Régional à Marseille. En effet, l'appel de l'Union des centres sociaux a été entendu puisque nous étions entre 500 et 600 personnes à faire entendre nos voix sous les fenêtres du Conseil Régional. Notre revendication : sauver les centres sociaux par le maintien des subventions de fonctionnement ainsi que par la dotation d'un fond pour permettre la pérennisation en CDI de tous nos animateurs précaires.

L'AVENTURE P.R.J

PARLEMENT RÉGIONAL DE LA JEUNESSE



Le travail au CREPS de Boulouris
2017
Films du Papillon

Du 1/04/2017 au 31/12/2017 notre équipe a animé les sessions de travail Parlement Régional de la Jeunesse. Plus d'informations sur la page facebook (<https://www.facebook.com/prjpaca/>)



En 2017, l'équipe du CSC Jean-Paul Coste a animé 4 plénières : 1er/04/17; 20/05/17; 16/09/17; 14/10/17 et a encadré un regroupement au CREPS de Boulouris les 1, 2 et 3/12/2017.

Le mot de la Directrice

L'année passée, je terminais mon intervention par ces mots :

« Que nous souhaiter en 2017 ? De parvenir à construire un vrai partenariat avec la Ville d'Aix-en-Provence sur le dossier des Accueils de Loisirs ».

L'année 2017 restera pour nous l'année de l'obtention d'un socle financier de base pour l'ensemble des structures gestionnaires d'ACM. Nous avons obtenu la refonte globale du modèle d'attribution des subventions aux ACM de la Ville d'Aix-en-Provence. Nous sommes heureux cette année de vous annoncer que nous avons atteint cet objectif que nous nous étions fixé en 2011. C'est maintenant en œuvre : à compter de 2017, la Ville aide à hauteur d'1 € par heure facturé chaque structure gérant un ACM. Le nouveau mode de calcul nous paraît juste et équitable et nous sommes ravis d'avoir contribué à notre niveau à cette évolution majeure.

L'année 2017 restera également l'année du lancement de notre nouvel ACM sur notre territoire. En septembre 2017, grâce à un travail important durant l'été et un engagement sans faille de nos équipes nous sommes parvenus à ouvrir l'**ACM des Floraliés**. Virginie Logerot a accepté de relever ce défi et a été positionnée responsable du développement de ce nouveau projet qui évolue de façon très positive.

L'année 2017 a été marquée par de belles rencontres et notamment celle de l'équipe du « service jeunesse et citoyenneté » de la Région. Depuis Avril 2017, nous avons animé le **Parlement Régional de la Jeunesse de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Ici aussi je tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont investis dans cette belle aventure dont la première mandature sera clôturée le 2/06/2018 en présence du Président de Région.

Je ne peux terminer ce rapport sans avoir une pensée pour l'association ARCHIPEL. Nous savons aujourd'hui que l'association ARCHIPEL traverse une période difficile et douloureuse pour l'ensemble des équipes salariés et bénévoles. Nous souhaitons à toutes celles et ceux qui souffrent de cette situation de parvenir à sortir rapidement de cette crise pour se relancer dans une dynamique positive. *Après l'orage vient toujours le beau temps.*

Pour le centre socio-culturel Jean-Paul COSTE

La directrice - Béatrice Lay



CHARTE DES EMPLOYEURS DES ACTEURS DU LIEN SOCIAL ET FAMILIAL

Le SNAECSO déclare qu'

«En tant qu'employeur de l'économie sociale et solidaire, nous inscrivant dans le courant de l'éducation populaire, nous nous engageons à placer l'humain au cœur de nos préoccupations et à faciliter la diffusion de la connaissance pour permettre l'épanouissement et le développement du plus grand nombre.

Nous considérons qu'être employeur d'acteurs du lien social et familial c'est :

- Mettre le **respect** de l'autre et bien évidemment du **salarié** au **cœur** de nos pratiques. Le respect est pour nous la valeur qui doit guider l'employeur tout au long de la relation qui le lie au salarié, dès le lancement du recrutement jusqu'à la sortie du salarié de la vie de l'association.

En conséquence, en tant que syndicat des employeurs d'acteurs du lien social et familial, le **SNAECSO** invite ses adhérents, et plus largement incite les employeurs associatifs de la branche des acteurs du lien social et familial à :

- Favoriser le **dialogue social** ; nous considérons que c'est un élément essentiel permettant de développer la **réflexion collective** et la **participation** des salariés pour enrichir le **projet de l'association**.
- Rechercher **justice et équité** dans nos relations avec les auteurs et acteurs du projet. Il nous paraît essentiel de prévenir notamment toute forme de discrimination et d'agir pour l'égalité des chances.
- Mettre en place toutes les solutions envisageables permettant de favoriser la **solidarité** et le **travail en équipe**. Cela implique de mettre en avant l'**intérêt général** sans négliger l'**intérêt de chacun**.

La responsabilité d'employeurs d'acteurs du lien social et familial doit conduire à **respecter** ces principes dans **nos pratiques quotidiennes**, notamment pour l'application de la Convention Collective Nationale étendue et de la législation sociale en vigueur.»

Nous considérons qu'en matière d'éthique, il n'y a pas une bonne pratique mais plusieurs qui dépendront de la situation spécifique vécue.

Adoptée par l'Assemblée Générale du 29 avril 2011.



Petit glossaire

ACF : Animation Collectives Familles
ACM : Accueil Collectif de Mineurs
ASP : Agence de Services et de Paiement
BAFA : Brevet Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAFD : Brevet Aptitude aux Fonctions de Directeur
BAPAAT : Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien
BEESAN : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif "animation des Activités Nautiques"
BEESAPT : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif "animation des Activités Physiques pour
BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
BTS : Brevet de Technicien Supérieur
CAE : Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (contrat aidé)
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
CPA : Communauté du Pays d'Aix
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDN : Chargée de Développement Numérique
CDII : Contrat à Durée Indéterminée Intermittent (CD2I)
CEE : Contrat d'Engagement Educatif
CEJ : Contrat Enfance Jeunesse
CIP : Conseillère en Insertion Professionnelle
CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales
DDJSCS: Direction départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale
DEFA : Diplôme d'Etat aux Fonctions d'Animateur
DEIS : Diplôme d'Etat D'Ingénierie Sociale
DEJEPS : Diplôme d'Etat Jeunesse, Education Populaire et Sport
DEEJE : Diplôme d'Etat d'Educatrice de Jeunes Enfants
DSL : Développement Social Local
EJE : Educatrice de Jeunes Enfants
ERIC : Espace Régional Internet Citoyen
FONJEP : Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire
JE : Jardin d'Enfants
MAC : Multi-Accueil Collectif
POIVRE : Plan d'Organisation des Interventions de la Ville dans le Rythme de l'Enfant
REAAP : Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents

Nos partenaires institutionnels





WWW.CSCJEANPAULCOSTE.COM

217, AV JEAN-PAUL COSTE
13100 AIX-EN-PROVENCE

04 42 27 32 96

contact@cscjeanpaulcoste.com



**Accueil et horaires d'ouverture au public
(pour les démarches administratives)**

de 9h à 12h et de 14h à 18h
sauf le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

